



S.M le Roi nomme Habib El Malki
président du Conseil supérieur
de l'éducation, de la formation
et de la recherche scientifique

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9772

Mercredi 16 Novembre 2022

Huit milliards d'humains peuplent la planète Terre *Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ?*



Lire page 6

Les discussions relatives aux budgets
sectoriels rapportées par le Groupe
socialiste à la Chambre des représentants



Page 3

De RedOne à Manal
Empreinte marocaine
dans les chansons
du Mondial de football



Page 16

Le Onze national effectue
sa première séance
d'entraînement à Doha



Page 31

S.M le Roi nomme Habib El Malki Président du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Actualité



Voici un communiqué du Cabinet Royal:

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, lundi 14 novembre 2022 au Palais Royal de Rabat, M. Habib El Malki, que le Souverain a nommé Président du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique.

Au cours de cette audience, S.M le Roi, que Dieu Le glorifie, a donné Ses Hautes Orientations au nouveau président du Conseil pour la mise en oeuvre optimale des missions confiées

par la Constitution à cette Institution, en vue de promouvoir l'école marocaine, émettre des avis au sujet de toutes les politiques publiques et les questions nationales concernant l'éducation, la formation et la recherche scientifique, et de contribuer à l'évaluation des politiques et programmes publics dans ce secteur crucial pour l'avenir du Maroc.

SM le Roi a aussi souligné la nécessité pour le Conseil, en tant qu'institution consultative, d'accompagner la réforme du système de l'éducation et de la formation en coordination

avec les départements gouvernementaux et les établissements concernés, afin de réaliser les principaux objectifs de cette réforme en ce qui concerne la promotion de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux, la réalisation de l'équité et de l'égalité des chances dans ce domaine, la maîtrise des langues étrangères et l'encouragement de la recherche scientifique, à même de contribuer à la qualification du capital humain national et de faciliter l'intégration des générations actuelles et futures dans la dynamique de développement que connaît le pays".

Biographie

Habib El Malki, que S.M le Roi Mohammed VI a nommé lundi président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, est né le 15 avril 1946 à Bejaâd (province de Khouribga).

Professeur d'économie, M. El Malki a été président de la Chambre des représentants entre 2017 et 2021.

Il était président du Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée et du Centre marocain de conjoncture.

Le 12 novembre 1990, il a été nommé par Feu S.M Hassan II secrétaire général du Conseil national de la jeunesse et de l'avenir.

Elu député pour l'Union socialiste des forces populaires à la Chambre des représentants, puis réélu en 1997, 2002, 2007, 2011 et 2016, M. El Malki est depuis le 19 novembre 1992 membre de l'Académie du Royaume du Maroc.

En mars 1998, il a été nommé ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime au gouvernement de transition conduit par M. Abderrahmane El Youssoufi, avant d'être nommé en 2002 ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, puis en 2004 ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique.

M. El Malki est décoré du Wissam Al-Arch de l'Ordre d'officier et de la médaille de mérite économique que lui a décerné l'Institut luso-arabe de coopération (ILAC) et des insignes d'officier de la légion d'honneur française.

S.M le Roi félicite le Président de l'Etat de Palestine à l'occasion de la fête nationale de son pays



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au président de l'Etat de Palestine M. Mahmoud Abbas, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime à M. Mahmoud Abbas Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de progrès et de prospérité au peuple palestinien dans la paix, la liberté et l'indépendance.

A cette occasion, Sa Majesté

fait part de Sa fierté permanente des liens solides de fraternité et de coopération unissant les deux pays et les deux peuples, réitérant le soutien constant du Royaume du Maroc aux efforts continus du président palestinien visant à réaliser les aspirations du peuple palestinien au recouvrement de ses droits justes, à leur tête le droit à un Etat indépendant avec Al Qods-Est comme capitale, conformément aux résolutions de la légitimité internationale.

Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif

Focus sur les défis du secteur de l'urbanisme dans la ville sainte

Les défis et enjeux du secteur de l'urbanisme à Al-Qods ainsi que les efforts déployés dans ce domaine en faveur de la ville sainte ont été au menu d'une rencontre organisée, lundi à Rabat, à l'initiative de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

Les échanges lors de cet événement, auquel ont pris part des représentants de l'association Al-Boustane d'Al Qods et, par visioconférence, des experts de la ville d'Al Qods, ont porté sur certaines questions relatives à la situation et à la donne urbanistique dans la ville ainsi que les difficultés auxquelles se heurte le secteur et les réponses à y apporter.

L'accent a été mis sur l'expérience de l'Agence Bayt Mal Al Qods notamment en termes de projets de restauration lancés l'an dernier et financés par des donateurs marocains, au profit de plusieurs institutions de la ville sainte.

A cette occasion, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, Mohamed

Salem Cherkaoui, a souligné que la situation actuelle du secteur de l'urbanisme dans la ville et sa banlieue représente un point de départ pour l'élaboration d'une feuille de route pour l'agence et pour soutenir l'effort de construction et d'urbanisation, qui nécessite des fonds importants.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, M. Cherkaoui a relevé qu'un tel dossier "nous rappelle notre devoir de tout faire pour venir en aide à nos frères palestiniens dans la protection de leurs terres et propriétés, entretenir et préserver leurs maisons".

L'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif relevant du Comité Al Qods, présidé par S.M le Roi Mohammed VI, accorde au secteur de la construction et de la restauration l'importance qu'il mérite, a-t-il précisé, ajoutant que l'Agence a mis en œuvre des projets d'investissement dans ce domaine.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Rabat, Jamal

Choubki a loué les actions que déploie l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, ainsi que l'initiative menée par des parlementaires marocains en appui à l'opération de restauration dans la ville.

Au micro de M24, le diplomate palestinien a souligné que cette rencontre représente un appel on ne peut plus sincère à soutenir la résistance des habitants de la ville sainte.

Le président de l'association marocaine d'appui aux projets de construction en Palestine, Mohamed Jamal Bouzidi, a mis l'accent sur un bon nombre de projets importants qui ont pu voir le jour grâce au soutien de l'association, particulièrement à Al Qods. Cette rencontre a été couronnée par la signature d'une nouvelle convention-cadre de financement de projets dans le domaine de la restauration et de la construction entre l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif et l'Association marocaine d'appui aux projets de construction en Palestine.

Les discussions relatives aux budgets sectoriels rapportées par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants

Dans le cadre des discussions de l'ensemble des dispositions du projet de loi de Finances 2023, la députée itihadi Malika Zekhnini a fait devant la Chambre des représentants, au nom du Groupe socialiste à cette institution, un exposé exhaustif se rapportant aux débats autour des budgets sectoriels relatifs au pôle institutionnel, en l'occurrence ceux de l'Intérieur, de la justice et droits de l'Homme et des Affaires étrangères.

Elle a exprimé, de prime abord, la fierté du Groupe socialiste des acquis réalisés par la diplomatie du pays et de la stratégie prodigieuse adoptée visant à consacrer la position du Maroc à l'intérieur de son périmètre régional et à confirmer son positionnement international au milieu d'un ordre mondial en quête de stabilisation de ses équilibres.

A cet égard, le parlementaire, membre du Groupe socialiste tout en réitérant le soutien des députés itihadis à tous les efforts déployés pour la préservation de l'intégrité territoriale du pays, souligne qu'en vertu de la conviction profonde de ces derniers quant à l'importance de la diplomatie parisienne, la cause nationale a toujours occupé une place centrale dans leurs préoccupations, traduite par ailleurs dans l'action constante et effective menée notamment au sein de l'Internationale socialiste...

La députée Malika Zekhnini a enchaîné en relevant que si l'on enregistre cette satisfaction des développements du dossier de la cause nationale et de notre positionnement international, le Groupe socialiste évoque à regret tout ce qu'il avait observé l'an dernier avec l'avènement de ce gouvernement arborant sa majorité numérique face aux contraintes des débats de l'exercice de ses responsabilités et rappelle aujourd'hui «la nécessité d'un Etat fort et juste et d'une société moderniste et solidaire pour dépasser les crises orageuses extra frontalières et celles marocaines et entreprendre les chantiers prometteurs initiés par la sollicitude Royale que nous estimons une grande garantie de sa réussite» (...).

Là-dessus, Malika Zekhnini a rapporté que le Groupe socialiste souligne que la réussite de ces chantiers demeure tributaire de la diligence accélérée de la mise en œuvre des dispositions de la charte nationale de la déconcentration administrative par la célérité de l'activation de la création des représentations administratives communes de l'Etat au niveau des régions et des provinces et préfectures.

S'agissant de la mutation numérique, la députée a indiqué que bien qu'elle soit l'un des grands enjeux du développement du pays, elle ne justifie pas la focalisation de tous les efforts du gouvernement sur sa matérialisation au détriment du plan de la réforme administrative, dont le chantier de la déconcentration est l'un de ses principaux leviers (...).

Pour sa part, concernant les débats autour des budgets sectoriels relatifs au pôle économique, le député usfpiste Abdelhaq Amghar, au nom du Groupe socialiste, a précisé que «monobstant notre position en tant que Groupe parlementaire et parti politique dont la motivation pourrait s'apparenter à notre positionnement politique en tant que parti d'opposition et idéologique en tant que parti social-démocrate estimant que la question sociale se trouve au centre de son ADN, tous les observateurs et analystes écono-



Malika Zekhnini : La réussite des chantiers de développement est tributaire de la célérité de la mise en œuvre de la Charte nationale de la déconcentration administrative

Abdelhaq Amghar : Nous avons approuvé l'option de l'Etat social comme choix collectif mais nous interrogeons sur la possibilité réelle d'atteindre cet objectif

Omar Aanan : Le dossier de l'éducation et de l'enseignement au centre de la lutte pour l'émancipation, la démocratie et le développement

miques sont unanimes en relevant que les hypothèses sur lesquelles vous vous êtes appuyés en matière de PLF de cette année, sont des hypothèses erronées, irrationnelles et pour le moins excessivement optimistes ».

Le parlementaire Abdelhaq Amghar a développé, à cet égard, que l'inflation exponentielle qui sévit à travers toutes les régions du monde aura des proportions qui dépasseront de loin, selon toutes les institutions financières, les prévisions du gouvernement, en ajoutant que les indicateurs économiques révèlent qu'il est improbable, voire impossible de les atténuer compte tenu du fait que l'économie nationale en dépit de sa résilience, demeure étroitement liée au marché mondial et à la globalisation de ses échanges, de la circulation de ses capitaux, des fluctuations du marché et des appréhensions du capital du fait de la guerre et de la récession, du recul de la demande et de la détérioration du pouvoir d'achat.

Quant aux équilibres financiers, «si nous sommes un parti social-démocrate privilégiant les équilibres sociaux, a-t-il noté, nous sommes en droit d'être fiers des réalisations du gouvernement d'alternance sous la direction de feu Abderrahmane El Youssoufi qui a posé les jalons solides de la préservation des équilibres, ce qui a immunisé notre économie nationale contre tout effondrement malgré sa fragilité».

Par ailleurs, le député Abdelhaq Amghar a rappelé que l'institution législative a récemment voté la loi-cadre relative à l'investissement qui est destinée, entre autres, à la mutation progressive de l'économie de notre pays vers une économie dans laquelle le secteur privé occupe une place prédominante au lieu et à la place d'une «économie d'Etat/secteur public».

«Nous avons approuvé l'option de l'Etat social comme choix collectif, a-t-il

affirmé, néanmoins nous nous interrogeons sur la possibilité réelle d'atteindre cet objectif sur la place et la dimension du secteur informel, sur le volume de l'économie agraire indigent et sur le rythme de la mutation industrielle, de même que sur la prétendue réforme fiscale et la disposition éventuelle du capital national et étranger...».

Le membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants a, ensuite, exprimé la fierté des députés itihadis et de l'ensemble des composantes du parti des forces populaires du fait que la question de l'Etat social soit devenue un slogan mais aussi un objectif chez l'Etat et le gouvernement. En effet, a-t-il ajouté, «notre pays a choisi, sous la direction de la nouvelle ère, avec son sens social délicat et attentif d'adopter la nouvelle conception de l'autorité, l'interrogation au sujet de la richesse, la matérialisation du nouveau modèle de développement, de la régionalisation avancée, la réforme de l'administration et de la fiscalité...», «or, hélas, conclut-il, il semble que ce gouvernement s'entête à rater ce rendez-vous prétextant les effets de la conjoncture...».

Et d'affirmer que dans le cadre de son engagement patriotique, son identité et sa volonté d'assurer tout ce qui préserve la paix sociale, protège la justice économique, sociale, spatiale et fiscale, le Groupe socialiste a présenté plusieurs amendements sociaux modérés, justes et raisonnables que le jugement irrationnel du gouvernement s'est adjugé le droit de rejeter.

Le député itihadi Omar Aanan, quant à lui, a abordé dans son intervention au nom du Groupe socialiste les débats des budgets annexes sectoriels relatifs au pôle social. Il a indiqué, à ce sujet, que les projets de budgets annexes relatifs aux secteurs sociaux renferment des mesures

et dispositions que les députés membres du Groupe socialiste considèrent comme très pertinentes et louables car issues de fondements en cohérence avec les aspirations à la concrétisation de l'Etat social. Cependant, a-t-il observé, plusieurs indicateurs financiers s'y rapportant se révèlent inquiétants car incompatibles avec les objectifs escomptés.

Le parlementaire a ensuite souligné que s'appuyant sur leur référentiel fondé sur la social-démocratie et la justice sociale les députés usfpistes réitèrent leur attachement à la priorité de la question sociale comme garantie de la cohésion sociale.

Il a, en outre, exprimé la fierté du Groupe socialiste de la convergence entre

les options de l'Union socialiste des forces populaires et les orientations Royales qui ont tracé les lignes du nouveau modèle de développement et la feuille de route dédiée à la généralisation de la couverture sanitaire et la protection sociale, et au soutien nécessaire à la jeunesse et à la justice spatiale, en ajoutant qu'assurément, toutes ces politiques publiques supposent que l'on dispose de ressources financières durables et renouvelables outre l'assèchement des sources de rente, la lutte contre la corruption, la rationalisation des dépenses publiques... tant de mécanismes dont manque le PLF.

D'autre part, le député Omar Aanan a souligné que sa formation estime le dossier de l'enseignement au centre de la lutte pour l'émancipation, la démocratie et le développement et que la gratuité de l'enseignement est un droit de tous les marocains.

Il a enchaîné en soulignant que pour endiguer les disparités sociales, il faut garantir l'égalité des chances quant à l'enseignement sans aucune différenciation spatiale ou sociale. «De même que nous mettons l'accent sur la nécessité de la promotion de l'école et de l'université publique et la réhabilitation morale de tous les acteurs opérant dans l'entreprise d'enseignement, en améliorant leur situation matérielle et celle de la vie étudiante...», a-t-il ajouté.

Et le député Aanan de mettre en avant qu'il est crucial d'œuvrer à ce que l'intégration sociale globale garantisse le droit à un nouveau service sanitaire public, à un habitat convenable favorisant les conditions d'une éducation sociale saine. Il a également insisté sur la nécessité de porter un intérêt particulier à l'emploi, levier essentiel de la consolidation du pouvoir d'achat.

De multiples autres préoccupations, exigences et interpellations ont été posées et exposées par le parlementaire itihadi, toutes ayant trait à l'ambition d'asseoir un véritable Etat social, slogan cher à toutes les composantes de la société marocaine... regrettant toutefois que les fondements de cette vision n'aient pas été mis en exergue dans les projets de budgets sectoriels en question.

Rachid Mefrah

Rupture du paiement direct des frais de soins médicaux par l'AMO

La députée parlementaire, Latifa Cherif, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a adressé au ministre de la Santé et de la Protection sociale une question orale circonstancielle au sujet de la rupture du financement direct des frais de soins, assuré par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).



Elle a rappelé que l'Assurance maladie obligatoire de la CNSS favorisait l'acquiescement direct d'une partie des frais de soins médicaux alors que le reste était fourni par la personne assurée. Or, la pratique de ce procédé a cessé depuis plus d'un mois empêchant de nombreux malades d'effectuer les examens médicaux nécessaires, notamment les traitements chimio-thérapeutiques requis pour ceux atteints par le cancer.

A cet égard, la parlementaire itihadi a interpellé le responsable gouvernemental au sujet des dispositions d'urgence préconisées par son département pour la reprise dudit procédé.

Le Conseil nordique rejette massivement un projet de recommandation relatif aux produits du Sahara marocain

Le Conseil nordique a rejeté à une écrasante majorité un projet de recommandation, visant à imposer des restrictions et des mesures à l'importation de produits en provenance du Sahara marocain.

Le Conseil nordique, qui est l'organe officiel de la coopération interparlementaire formelle des pays nordiques, a ainsi voté en faveur du rapport de la Présidence, qui a estimé que la question du Sahara ne relevait aucunement des compétences du Conseil. La Présidence a non seulement refusé d'adopter le projet, mais également de le discuter lors du Conseil.

L'échec cuisant de ce projet de recommandation, présenté par certains membres de l'Alliance de la Gauche verte nordique, qui ont cherché à manipuler le Conseil, démontre encore une fois que les manœuvres des relais des séparatistes ne font désormais plus d'adeptes auprès des pays scandinaves.

L'issue du vote met également en lumière l'anticipation des ambassades du Maroc dans les pays nordiques, qui ont réussi à faire échouer les manipulations des adversaires de la question nationale.

Le Conseil nordique a tenu sa 74^{ème} session dans la capitale finlandaise, Helsinki, entre le 31 octobre et le 3 novembre, sous la thématique "L'avenir et le rôle des pays nordiques dans le monde". Elle a surtout porté sur la guerre en Ukraine ainsi que les crises énergétique et climatique.

Forum de coopération pour les institutions parlementaires des pays nordiques, le Conseil nordique a été créé en 1952. Il compte 87 membres issus du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège, de la Suède, des îles Féroé, du Groenland et d'Åland.

Mohamed Loulichki : *La résolution 2654 du Conseil de sécurité met le Maroc en position de force*



En insistant davantage sur l'opérationnalisation du recensement des réfugiés, la résolution 2654 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain met le Maroc "en position de force", a affirmé Mohamed Loulichki, Senior Fellow du Policy Center for the New South (PCNS).

Il s'agit d'"une progression sur un point clef, sensible et déterminant de la problématique du Sahara qui met le Maroc en position de force pour faire pression sur le Haut-Commissariat aux réfugiés en vue d'entreprendre l'opération de recensement indûment retardée par l'Algérie, pays hôte des camps de Tindouf, qui continue de la lier à la mise en oeuvre du plan de règlement de

1990, aujourd'hui dépassé", a expliqué l'ancien représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU à New York dans un Policy brief intitulé : "La résolution 2654 sur la question du Sahara marocain: quel impact?", publié sur le site du PCNS.

Il a en outre relevé que cette résolution du Conseil de sécurité sur la question du Sahara a reconduit la plupart des paramètres de la solution politique et, en même temps, procédé à des ajustements destinés à mettre les parties sous pression pour les inciter à s'engager plus en avant et à faciliter la mission de la MINURSO, rappelant que la résolution 2654 a réaffirmé, tant dans son préambule que dans son dispositif, le caractère politique de la solu-

tion recherchée, les exigences de réalisme, de pragmatisme et de consensualisme qu'elle doit satisfaire et qui sont devenus au fil du temps des éléments décisifs, immuables et irréversibles.

Pour ce qui est des parties, le rapport du Secrétaire général, autant que la résolution du Conseil, se rejoignent dans leur insistance sur le nécessaire engagement de l'Algérie à toutes les étapes du processus, a-t-il expliqué, faisant observer que considérant la position hostile de l'Algérie aux tables rondes, le texte de la résolution a introduit un nouveau libellé soulignant l'importance que "toutes les parties concernées développent leurs positions afin de trouver une solution".

Malgré son caractère ambigu et souple, l'expression

"toutes les parties concernées" vise implicitement l'Algérie et la maintient sous pression, a soutenu l'ancien diplomate, ajoutant que le Conseil de sécurité invite de manière explicite le nouvel Envoyé personnel à reprendre là où son prédécesseur s'est arrêté, ce qui exclut toute remise en cause du processus politique en cours et, partant, toute tentative de ressusciter le défunt plan de règlement, comme le souhaitent l'Algérie et le Polisario.

Concernant les obstacles que la MINURSO rencontre dans l'exercice de ses fonctions et que le rapport du secrétaire général impute explicitement au Polisario, à la suite de sa décision de rompre le cessez-le-feu, la nouvelle résolution appelle à la reprise sans délai

d'un approvisionnement sûr et régulier des sites des équipes de la MINURSO, situés à l'Est de la berme, a encore rappelé M. Loulichki.

Il a en outre estimé qu'il faudra à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Staffan de Mistura des trésors de diplomatie pour amener l'Algérie et le Polisario à reprendre le chemin du dialogue et du compromis.

L'Algérie, qui a le vent en poupe avec la crise énergétique et qui a rompu tout contact avec le Maroc, ne paraît pas encline ni au compromis ni à l'accommodement de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, a-t-il soutenu, soulignant que les succès diplomatiques du Maroc, ces dernières années, le mettent dans une situation confortable, tout en poursuivant l'effort de développement de la région du Sahara.

"Cela dit, si les parties peuvent attendre et prendre leur temps pour se déterminer par rapport aux prochaines initiatives de M. de Mistura, les populations des camps de Tindouf restent les seules victimes des stratégies obstructionnistes de l'Algérie et du Polisario", a poursuivi M. Loulichki, faisant remarquer que des générations entières continuent de souffrir de l'absence d'une solution définitive et vivent dans des conditions climatiques et socio-économiques très difficiles, obligées de dépendre de l'aide internationale pour survivre.

Elles se trouvent de ce fait exposées malgré elles aux risques et aux tentations du crime organisé, du terrorisme et de la migration, a-t-il conclu.

Sahara marocain

La Chambre des représentants et l'Assemblée nationale de Slovénie affirment l'importance d'une solution politique, réaliste et consensuelle



La Chambre des représentants et l'Assemblée nationale de Slovénie ont affirmé l'importance de parvenir à une solution politique, réaliste et basée sur le consensus à la question du Sahara, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies se rapportant à ce dossier.

Cette affirmation a été exprimée dans un communiqué conjoint rendu public au terme des entretiens qu'a eus, lundi à Rabat, le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, et la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, Urska Klakocar Zupancic.

Le communiqué souligne que les deux

parties se sont félicitées, lors de cette réunion, de la qualité des relations entre le Royaume du Maroc et la République de Slovénie.

Les deux parties ont relevé le rôle important des deux institutions législatives dans le développement des relations entre les deux pays qui fêtent cette année le 30^{ème} anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques.

La même source note que les deux parties ont mis en exergue l'importance de la signature d'un mémorandum d'entente entre la Chambre des représentants du Maroc et l'Assemblée nationale de la République de Slovénie et qui est appelé à

constituer un jalon essentiel pour la consolidation des relations parlementaires bilatérales dans les différents domaines et le renforcement du dialogue et de l'échange de vues au sujet des questions d'intérêt commun sur les plans régional et international.

Elles ont mis l'accent également sur l'importance de renforcer les partenariats visant la promotion de l'entente mutuelle, la stabilité et le développement économique, eu égard de la place du Maroc en tant que partenaire fondamental de l'Union européenne (UE) et acteur important au niveau du continent africain et du pourtour méditerranéen.

L'option d'autonomie proposée par le Maroc est en train de s'imposer comme l'unique sortie de crise

L'option d'autonomie proposée par le Maroc pour régler définitivement le conflit autour du Sahara marocain est "en train de s'imposer comme l'unique sortie de crise", souligne le politologue Mustapha Tossa.

"Pour la communauté internationale, cela ressemble au sprint final pour clore cette discorde", relève M. Tossa dans un article intitulé "Sahara, une affaire presque close !", publié lundi sur le média en ligne "Hespress".

L'enjeu pour l'Organisation des Nations unies (ONU) cette année est de "tisser l'habillage juridique contraignant pour toutes les parties impliquées (l'Algérie en tête) dans ce conflit en vue de faciliter la mise en pratique de l'autonomie", fait-il savoir.

Selon le politologue, "si la dynamique internationale est lancée pour le

Sahara, il reste pour la diplomatie marocaine des chantiers d'une grande sensibilité à labouurer pour que l'action de l'ONU épouse, à la manière du célèbre jeu Tetris, le cours des événements".

Le premier chantier est l'Europe, explique-t-il, affirmant que le Maroc déploie "tous ses arguments de persuasion pour convaincre les grands pays européens de suivre le modèle américain".

A cet égard, il regrette que quelques résistances, notamment françaises, ralentissent ces démarches, en dépit de quelques succès notoires auprès de Madrid et Berlin.

A ses yeux, depuis l'historique discours de SM le Roi Mohammed VI où il a sommé les anciens amis et les nouveaux alliés de sortir de la zone de confort et de l'indécision, un nouveau type de dialogue avec l'Europe a été ins-

tallé. Le second chantier est l'Union africaine, énumère M. Tossa, ajoutant que "le graal marocain serait en l'occurrence de convaincre cette institution africaine d'expulser cette fantomatique république sahraouie en lui retirant sa reconnaissance".

Il se réjouit, dans ce sens, que le nombre de pays africains qui ont reconnu la souveraineté du Maroc sur son Sahara ne cesse d'augmenter.

Du rapide succès de ces chantiers dépendra la capacité des pays de la région à "sortir de l'ornière de cette crise" et de ses conséquences sécuritaires et humanitaires, estime-t-il.

"L'affaire du Sahara est sur le point d'être close après plusieurs longues décennies de luttes et de sacrifices des Marocains pour asseoir leur unité territoriale", conclut le politologue.

El Salvador réitère son soutien à la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud

Le vice-président d'El Salvador, Felix Ulloa, a affirmé, lundi à Rabat, que son pays a toujours soutenu la souveraineté du Royaume sur ses provinces du Sud, réitérant l'appui d'El Salvador à l'intégrité territoriale du Maroc et au plan d'autonomie en tant que "seule solution" à ce différend régional.

M. Ulloa, qui s'exprimait lors d'un point de presse tenu à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a indiqué que cette position a été "clairement exprimée en 2019" à l'occasion de la visite effectuée par le ministre des Relations internationales d'El Salvador, Alexandra Hill Tinoco, dans le Royaume.

La responsable salvadorienne avait réaffirmé le soutien de son pays à la marocanité du Sahara et à l'initiative d'autonomie, proposée par le Royaume, qualifiant celle-ci de "seule solution" à ce différend régional.

Mme Hill Tinoco avait également mis en avant le "retrait définitif" de son pays de sa reconnaissance de "l'entité fantôme" de la "rasd", assurant que cette décision, prise par le président Nayib Bukele, est une illustration de la volonté de la République d'El Salvador de s'ouvrir sur le monde arabe, et en particulier sur le Maroc.

La République d'El Salvador considère que l'initiative d'autonomie constitue "l'unique base d'une solution réaliste, viable et sérieuse, dans le cadre du plein respect de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et de sa souveraineté nationale sur ses provinces du Sud", souligne la Déclaration conjointe publiée, en 2019, à l'issue de la visite de travail de la cheffe de la diplomatie salvadorienne.

Le gouvernement salvadorien "appuie les efforts sérieux et crédibles" consentis par le Maroc pour la recherche d'une "solution politique réaliste, pragmatique et durable à ce différend régional, qui repose sur le compromis", ajoute la Déclaration.

Le vice-président d'El Salvador a fait part, à l'occasion de sa rencontre avec M. Bourita, de la volonté de son pays de renforcer son soutien, concernant le dossier du Sahara marocain, aussi bien au sein des Nations unies que sur le plan bilatéral.

"Cette dynamique nous a permis d'ouvrir des ambassades dans nos pays respectifs", a-t-il indiqué, rappelant, à cet égard, la visite effectuée, en octobre dernier au Royaume, par Mme Hill Tinoco, au cours de laquelle elle a procédé à l'inauguration de l'ambassade de la République d'El Salvador à Rabat, la première du genre en Afrique.

M. Ulloa a, dans ce sens, précisé que le raffermissement des liens entre les deux pays a permis de lancer une série d'initiatives destinées à consolider les relations de coopération bilatérale, citant à titre d'exemple la signature d'un jumelage entre les capitales Rabat et San Salvador, ainsi que l'échange de visites entre les délégations parlementaires et commerciales des deux pays.

Il a également exprimé ses remerciements au Royaume pour l'assistance financière et technique apportée à son pays dans l'objectif de lancer un ensemble de projets dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage ainsi que des nouvelles technologies.

Le responsable salvadorien a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de mettre en place une nouvelle feuille de route dans la perspective de consolider les relations bilatérales et la coopération commune dans les régions respectives des deux pays, faisant part de la disposition de son pays, "qui restera toujours aux côtés du Royaume", à appuyer l'adhésion du Maroc au Système d'intégration centraméricain et à défendre ses intérêts.

El Salvador est conscient de l'importance du Royaume en tant que porte d'entrée vers l'Afrique, a, dans ce cadre, affirmé le vice-président salvadorien, qui effectue une visite au Maroc, au cours de laquelle il aura des entretiens avec nombre de responsables marocains.

Huit milliards d'humains peuplent la planète Terre

Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ?



Nous sommes désormais huit milliards d'humains sur la planète. Selon les estimations officielles des Nations unies, l'humanité a franchi ce cap, mardi 15 novembre, onze ans après avoir passé celui des sept milliards, le 31 octobre 2011. L'ONU y voit «un important jalon du développement humain» et un rappel de «notre responsabilité partagée de prendre soin de notre planète».

Pour certains, cette annonce est à saluer comme la preuve de l'amélioration des conditions de vie des individus à l'échelle planétaire. Pour d'autres, elle apporte surtout son lot d'inquiétudes et de questionnements : Jusqu'où ira la croissance démographique ? La planète pourra-t-elle supporter et subvenir aux besoins d'une population de plus en plus nombreuse ?

Selon les projections de l'ONU publiées en juillet dernier, la population mondiale devrait atteindre un pic dans les années 2080 puis se stabiliser autour de 10,4 milliards d'habitants. «Dix milliards, cela peut paraître énorme, mais c'est finalement une faible augmentation si on la compare à celle des soixante dernières années», affirme Gilles Pison, spé-

cialiste de la démographie mondiale, dans une déclaration à nos confrères de France 24.

«La menace d'une «bombe démographique» que certains craignaient s'éloigner», estime Gilles Pison. «Le plus gros de la croissance démographique est même derrière nous». Mais surtout, une fois le cap des dix milliards atteint, la population devrait se stabiliser puis commencer à décroître lentement. Pour cause, selon l'ONU, le taux de fécondité devrait passer de

2,3 enfants par femme, en moyenne, dans le monde aujourd'hui à 2,1 en 2050. Il se stabiliserait ensuite à 1,8 en 2100 – le seuil qui marque la fin du renouvellement des générations.

Mais c'est bien dans les pays qui concentrent déjà une forte pauvreté que la croissance démographique pose des défis majeurs. «La persistance de niveaux de fécondité élevés, à l'origine d'une croissance démographique rapide, est à la fois un symptôme et une cause de la lenteur des progrès en matière de développement», écrit l'ONU. Ainsi, l'Inde, pays de 1,4 milliard d'habitants, qui deviendra le plus peuplé du monde en 2023, surpassant la Chine, devrait connaître ces prochaines décennies une explosion de sa population urbaine avec des mégapoles déjà surpeuplées et en manque d'infrastructures essentielles. A Bombay, 40% environ de la population vit dans des bidonvilles, des zones de misère surpeuplées, constituées de baraquements de fortune, pour la plupart dépourvues d'eau courante, d'électricité et de sanitaires.

A la fin du siècle, les trois villes les plus peuplées au monde seront africaines : Lagos au Nigeria, Kinshasa en RD Congo et Dar Es Sa-

laam en Tanzanie.

Face à cette perspective resurgit cependant la question de ce que la planète peut supporter. Dans une tribune publiée en 2017 dans le journal *Le Monde*, plus de 15.000 scientifiques présentaient ainsi la croissance démographique comme «l'un des principaux facteurs de menaces environnementales». Pour certains, la réponse est donc simple : il faut diminuer la population humaine pour alléger la pression sur la planète. En France, l'Association Démographie responsable milite ainsi, par exemple, pour plafonner les allocations familiales à deux enfants. Même combat, au Royaume-Uni, pour l'organisation *Population Matters*.

Une solution balayée par Gilles Pison. «Pour arrêter la croissance démographique subitement, il n'y a que trois solutions : provoquer une hausse de la mortalité – ce que personne ne souhaite –, déménager sur une autre planète – ce qui est irréaliste – ou, effectivement, contrôler la natalité», explique-t-il. «Or, cette solution est tout aussi irréaliste. C'est illusoire de croire qu'il suffit d'adopter des politiques de contrôle des naissances pour voir la population mondiale baisser».

En cause, notamment, le principe d'inertie démographique.

Pour Gilles Pison, tenter à tout prix de diminuer la population à court terme pourrait même se révéler contre-productif. «Le grand défi démographique des années à venir sera le vieillissement de la population. C'est déjà un réel problème en Chine, ou encore au Japon», rappelle-t-il. «Surtout que vivre plus longtemps ne veut pas forcément dire en bonne santé. Pour répondre à la question de comment vivre à dix milliards d'individus sur la planète, il faut aussi, en urgence, se questionner sur les liens entre les générations, sur les systèmes de retraite, de santé», conclut-il.

Il est vrai que la croissance démographique rapide rend plus difficiles l'éradication de la pauvreté, la lutte contre la faim et la malnutrition et l'augmentation de la couverture des systèmes de santé et d'éducation.

A l'inverse, la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier ceux liés à la santé, à l'éducation et à l'égalité des sexes, contribuera à réduire les niveaux de fécondité et à ralentir la croissance démographique mondiale.

Mehdi Ouassat



A la fin du siècle, les trois villes les plus peuplées au monde seront africaines : Lagos, Kinshasa et Dar Es Salaam

L'espace public à Casablanca

Un véritable casse-tête

Société

Il existe peu de termes pour qualifier la complexité et l'anarchie par lesquelles se caractérise l'espace public casablancais. Emprunter les rues et les boulevards de la capitale économique, c'est s'engager dans une véritable aventure à l'issue de laquelle le citoyen ne sort pas forcément gagnant. Marchands ambulants, cafés dont les terrasses envahissent l'entièreté des trottoirs, vendeurs à l'étalage assiégeant les automobilistes, d'une part, et des routes, d'autre part, ... les Casablancais n'en peuvent plus.

Cela se passe pourtant quelques mois seulement après la vaste campagne que les autorités de la ville ont menée, en grande fanfare, afin de justement libérer cet espace. Cela n'est pas nouveau. Il suffit de faire un tour sur le net pour découvrir une pléthore d'articles, certains remontant à 2017, annonçant de «vastes campagnes de libération de l'espace public», pour revenir, quelques jours après, au statu quo.

C'est peut-être pour cela que les Casablancais considèrent avec un certain fatalisme cette question, qu'ils semblent avoir accepté comme un mal nécessaire. La loi est pourtant claire : L'occupation temporaire des espaces publics nécessite une autorisation de la municipalité, moyennant des frais spécifiques.

Ainsi, on n'est pas près de finir d'entendre parler de ces campagnes. En réalité, elles ne représentent qu'une solution à court terme pour un problème endémique nécessitant des actions concrètes. Les autorités semblent en effet aborder ce sujet sous un angle étroit. Et si pour les cafés aux terrasses infinies il n'est aucune excuse qui justifierait leur soustraction à la loi; pour les marchands ambulants et ceux à la sauvette, la réalité sociale est tout autre.

Une tragédie sociale en plusieurs actes

«Les marchands ambulants ne tombent pas du ciel. C'est la misère qui nous pousse dans cette voie». C'est ainsi, regard déterminé et voix ferme, qu'un vendeur à l'étalage que nous nommerons Saïd, nous raconte son histoire. Et d'ajouter : «On est poussé vers ça. Allez faire un tour chez les autres [commerçants à l'étalage], demandez-leur : Quel est votre niveau d'étude ? Il y a des gens qui ont eu leur licence, leur doctorat... Vous croyez qu'ils font ça par plaisir ? Nous aussi on veut travailler de manière formelle. On veut un salaire stable. On veut une couverture médicale. Mais personne ne nous emploie. On n'a pas le choix. Si on veut vivre, si on veut subvenir aux besoins de nos familles, c'est ça ou rien».

Et de conclure : «L'Etat a bien sûr le droit de libérer l'espace public. Par contre, ce qu'on ne comprend pas, c'est pourquoi il n'y a pas de plan concret, pourquoi il n'y a pas de stratégie derrière qui nous offrirait une al-



ternative digne et légale ? »

Saïd, comme beaucoup de vendeurs à l'étalage, n'est pas contre le paiement d'une certaine somme d'argent à la commune en échange du droit d'occuper l'espace public, comme le feraient les cafés. Au contraire, il appelle à réserver un espace ou une zone délimitée par la ville où ces commerçants pourraient exercer leur activité dans le cadre de la loi.

«Nous aimons notre ville, nous aimons notre pays. C'est notre dignité et notre orgueil qui font qu'on accepte d'exercer cette activité humiliante et épuisante pour notre santé. Si la ville, contre disons 20 DH par jour, nous désignait un espace où nous pourrions étaler notre marchandise, je vous promets que vous ne nous verrez plus dans les rues. Nous nous organiserons nous-mêmes, nous élirons une personne qui tiendrait un registre où tout sera marqué : ce qui est vendu, sa provenance, qui le vend... Nous avons une volonté, nous avons des idées, mais personne ne nous écoute».

Même son de cloche chez Mohammed, un autre commerçant qui, sous couvert d'anonymat, nous raconte : «Moi je suis mécanicien. Mais c'est la crise qui m'a poussé dans la rue. Je suis malade, je dois me reposer. Pourtant, je suis là, chaque jour, du matin au soir, car je n'ai pas le choix».

Le cri de cœur des commerçants informels résonne dans le vide. Pourtant, au Maroc, comme dans la plupart des pays émergents, le secteur informel occupe une place de plus en plus grande dans l'économie nationale. Participer à ce type de commerce peut effectivement prendre plusieurs formes. Selon une étude publiée par la revue européenne d'économie et manage-

ment des services, être vendeur de rue peut être l'aboutissement logique d'une succession d'accidents de la vie, un signe de déchéance sociale, une forme de relégation et d'humiliation.

Et pendant les crises économiques, ce type de commerce peut constituer un moyen de survie pour une classe défavorisée de plus en plus importante. Dans une ville comme Casablanca où les clivages sociaux sont flagrants, à défaut d'une réflexion profonde sur les causes qui mènent à ce type de commerce et de l'élaboration d'un plan d'action concret et réaliste, ce phénomène ne peut qu'empirer.

Le modèle européen : un exemple à suivre ?

Peu d'endroits sur terre peuvent se taxer d'avoir un nom aussi original que la fameuse Feira da Ladra, littéralement Marché de la voleuse. Ce marché aux puces iconique de la ville de Lisbonne, dont les origines remontent au Moyen Âge, représente un modèle réussi qui, malgré son nom, propose aux vendeurs à l'étalage un espace dédié dans lequel ils peuvent légalement vendre leurs marchandises. La Feira da Ladra est instituée dans le règlement de la ville de Lisbonne avec des horaires et des dates officiels. Le marché a lieu le mardi et le samedi, de 9h à 18h, mais peut commencer ou finir plus tôt selon les conditions météorologiques.

Ce type de marché n'est pas unique à la ville de Lisbonne. Dans toute l'Europe, il semble exister une véritable culture de marché aux puces. Mais pourquoi choisir de développer son activité à Feira da Ladra et non dans

d'autres lieux de vente plus formels ?

Pour ses habitués, la question ne se pose même pas. En période de difficultés économiques, de nombreux entrepreneurs se tournent vers Feira da Ladra car le capital nécessaire pour démarrer une activité dans le secteur formel dépasse largement le loyer mensuel d'un stand au marché aux puces. Pour nombre de vendeurs, c'est la seule solution pour gagner leur vie.

Il est à noter que certains vendeurs, en particulier ceux d'artisanat et d'antiquités possédant également un magasin qui appartient au secteur formel (avec un enregistrement de société et un numéro de paiement des impôts), choisissent néanmoins d'avoir un stand à la Feira da Ladra pour se faire connaître auprès de certains types de clients «de niche» qui fréquentent le marché, comme les collectionneurs.

Il existe donc tout un network qui se crée. Les vendeurs d'antiquités et d'objets de collection, par exemple, considèrent un jour de marché comme un jour «d'étude» car, en interagissant avec d'autres vendeurs et collectionneurs, et même en écoutant des conversations au hasard, ils peuvent acquérir des connaissances précieuses et attirer une base de consommateurs non négligeable.

Cette «ambiance» propre à ce type de marché, bien loin de ce que la plupart des Casablancais peuvent vivre au détour d'une ruelle occupée, témoigne de la manière dont une législation claire, une organisation sérieuse et une vision réfléchie peuvent faire toute la différence.

En attendant, nous compterons les jours jusqu'à la prochaine grande campagne de libération de l'espace public.

Nizar Ghennem (Stagiaire)

La lutte climatique est l'opportunité de leadership de l'Asie

Il y a un an, après l'élection du président américain Joe Biden, le multilatéralisme est redevenu le cœur battant de l'action climatique mondiale. Les dirigeants du G20 ont convenu d'objectifs climatiques à court terme plus ambitieux en vue d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici le milieu du siècle, et ils se sont engagés à mettre fin aux subventions inefficaces aux combustibles fossiles et à coopérer sur le déploiement d'énergie propre pour éliminer le charbon plus rapidement. La volonté de la Chine et de l'Inde de s'attaquer aux combustibles fossiles reflète une prise de conscience croissante des risques macroéconomiques liés à la résistance à la transition vers une énergie propre.

Ces résultats ont été cruciaux pour livrer une litanie de nouvelles initiatives lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de l'année dernière à Glasgow (COP26) qui visaient à "maintenir 1,5 en vie", conformément à l'objectif de l'accord de Paris sur le climat de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5° Celsius, par rapport à la moyenne préindustrielle. Ils ont également contribué à préparer le terrain pour le Pacte climatique historique de Glasgow, qui engage chaque pays à réduire progressivement l'utilisation du charbon, même si l'Inde et la Chine ont pu bloquer les appels à l'élimination complète du charbon.

Malheureusement, la scène du sommet du G20 de cette semaine à Bali ne pourrait pas être plus différente. Les conditions géopolitiques et économiques sont beaucoup moins favorables, en grande partie à cause de l'effroyable guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, les pays du G7 revenant sur leurs engagements de mettre fin aux investissements dans les combustibles fossiles. Les tensions américano-chinoises d'aujourd'hui seront, espérons-le, quelque peu apaisées par la réunion bilatérale entre Biden et le président Xi Jinping à Bali. Mais forger un résultat solide sera difficile.

Etant donné que les pays du G20 représentent environ 80% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le sommet donnera le ton pour le résultat final de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP27) de cette année, qui se terminera en Égypte après la clôture du G20 en Indonésie. Les débats à Charm el-Cheikh ont déjà été dominés par les pays les plus vulnérables du monde appelant à la justice climatique et exigeant que les grands émetteurs paient pour soutenir leurs transitions et leurs moyens de subsistance.

C'est pourquoi la lutte contre le changement climatique pourrait être le



moment fédérateur dont le G20 a besoin. Et les membres asiatiques du G20 ont un rôle essentiel à jouer à cet égard.

Plutôt que de revenir en arrière sur l'action climatique pendant les crises en cours et aggravantes de l'année écoulée, les économies asiatiques ont renforcé leur détermination. Les principaux émetteurs asiatiques figurent en tête de liste des pays qui ont effectivement répondu à l'appel du Pacte climatique de Glasgow pour augmenter leurs ambitions climatiques en 2022 : l'Inde, l'Indonésie, les Emirats arabes unis, le Vietnam et le nouveau gouvernement australien ont tous amélioré leurs objectifs. Alors qu'une plus grande ambition est nécessaire pour que les engagements s'alignent sur l'objectif de 1,5 °C de l'accord de Paris, la dynamique régionale va dans la bonne direction.

L'Asie agit parce que c'est politiquement sensé. Les recherches commandées par notre commission politique de haut niveau sur le passage de l'Asie à Net Zero montrent qu'une action climatique plus ambitieuse est une aubaine pour le développement économique de la région. Si la région met pleinement en œuvre les objectifs climatiques qu'elle s'est fixés lors de la COP26, elle stimulera la croissance du PIB jusqu'à 5,4% d'ici 2030, tout en créant davantage de nouveaux emplois, en réduisant les coûts énergétiques et en renforçant la sécurité énergétique. C'est un gros problème pour les gouvernements qui cherchent à échapper au piège de l'inflation et à la hausse des prix de l'énergie.

Les économies en développement sont également conscientes que l'adoption de la transformation verte peut aider à mobiliser les énormes investissements nécessaires pour transformer la rhétorique en réalité. Par exemple, le Sri Lanka et le Bangladesh font partie de ceux qui publient des «Plans de

prospérité climatique» qui, s'ils sont financés, pourraient renforcer la résilience, réduire la pauvreté et être le fer de lance de la croissance économique.

De même, l'Indonésie et le Vietnam devraient annoncer de nouveaux «partenariats pour une transition énergétique juste», reproduisant un modèle selon lequel les pays développés ont engagé 8,5 milliards de dollars en Afrique du Sud l'année dernière pour permettre une sortie plus rapide du charbon tout en protégeant les moyens de subsistance des travailleurs des combustibles fossiles. La volonté politique et la certitude politique sont des outils puissants pour libérer les flux de capitaux des riches pays donateurs, réduire les risques du financement privé et débloquer de nouvelles ressources nationales.

L'Asie se retrouve sur la sellette multilatérale à un moment critique. L'Inde assumera la présidence du G20 à la place de l'Indonésie après le sommet de cette semaine, le Japon accueillera le sommet du G7 l'année prochaine et les Emirats arabes unis, dans le cadre du groupe Asie-Pacifique, accueilleront la conférence sur le climat COP28 l'année prochaine. En termes simples, l'action climatique peut être le fil conducteur qui aide à reconstruire un consensus en faveur du multilatéralisme.

Le G20 pourrait commencer par rechercher un engagement unifié des pays membres envers l'action climatique en tant que moteur de la reprise économique et de la croissance. Après l'Inde, la présidence du G20 se tournera vers le Brésil, ce qui implique une occasion unique de définir à quoi cela ressemble du point de vue des principales économies émergentes. Des pays comme l'Indonésie, l'Inde et le Brésil pourraient souligner les avantages gagnant-gagnant d'un approfondissement de la coopération.

Une autre façon dont le G20 pour-

rait montrer l'exemple est d'élever l'agenda de Bridgetown défendu par le Premier ministre de la Barbade, Mia Mottley, pour fournir des liquidités d'urgence, étendre les prêts multilatéraux et mobiliser le secteur privé, en partie en recherchant une nouvelle émission de 650 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux (DTS, l'avoire de réserve du Fonds monétaire international). Faire avancer le programme de Bridgetown nécessitera une volonté politique de la part des prêteurs et des actionnaires les plus puissants du monde.

Sous la direction de l'Inde l'année prochaine, le G20 devrait chercher à obtenir des résultats tangibles. Cela pourrait inclure la conception d'un plan directeur pour des systèmes énergétiques modernes et résilients ; décrivant une infrastructure politique de soutien pour les technologies climatiques critiques, comme l'hydrogène vert et le stockage des batteries ; et faire en sorte que le financement climatique profite à tous les pays en développement. L'Inde pourrait également utiliser le bloc G77 des économies en développement comme indicateur pour s'assurer que le G20 répond aux besoins des pays les plus vulnérables du monde.

Le multilatéralisme est sous assistance respiratoire à un moment où il est critique pour la survie de l'humanité. En plaçant l'action climatique au cœur de leurs efforts pour reconstruire le consensus et raviver le multilatéralisme, les pays asiatiques ouvriront la fenêtre d'opportunité au monde pour prévenir la catastrophe climatique. Ils catalyseront également leur propre capacité à bénéficier des énormes opportunités économiques et sociales créées par la transition verte.

Par Kevin Rudd et Ban Ki-moon

Kevin Rudd, deux fois Premier ministre d'Australie, est président de l'Asia Society. Ban Ki-moon, vice-président de The Elders et ancien secrétaire général des Nations unies

Changpeng Zhao

*Patron de Binance,
l'influent trublion
des cryptomonnaies*



Rédoutable homme d'affaires, hyperactif sur Twitter, entretenant l'image de "self made man", Changpeng Zhao, le patron du géant des cryptomonnaies Binance, est l'une des personnalités les plus en vue de l'univers des devises virtuelles.

Son offre de rachat avortée de la plateforme rivale FTX a semé la confusion dans le secteur, mais elle a aussi démontré l'influence de celui qui se fait appeler CZ.

Né en Chine, le dirigeant de 45 ans

a émigré avec sa famille à Toronto à la fin des années 80 et acquis la nationalité canadienne.

Dans plusieurs interviews, il a insisté sur ses débuts modestes, affirmant avoir été cuisinier chez McDonald's et pompiste dans une station essence.

Après avoir étudié les sciences informatiques à Montréal, CZ a travaillé à Tokyo et New York avant de retourner s'installer un temps en Chine.

Il assure avoir entendu parler pour la première fois des cryptomonnaies à Shanghai autour d'une table de poker en 2013. Quatre ans plus tard, il lançait Binance, une plateforme d'échanges qui allait connaître un succès éclair.

Fort de ses plus de 120 millions de clients, le groupe est aujourd'hui, de loin, le plus gros acteur du secteur en volume d'échanges.

La fortune de CZ est elle estimée à 17,4 milliards de dollars par le magazine Forbes, ce qui fait de lui la 88^e personne la plus riche de la planète. Elle a néanmoins fondu depuis le début de l'année avec la dégringolade du marché des cryptomonnaies.

CZ cultive un style décontracté et arbore dans la plupart de ses interventions un polo noir avec le logo de Binance, qu'il s'est aussi fait tatouer sur le bras droit.

Le dirigeant s'exprime abondamment sur Twitter, faisant partager à ses 7,5 millions d'abonnés ses perspectives

sur les cryptomonnaies, des nouvelles de son entreprise, mais aussi des publications humoristiques.

Un mode de communication qui rappelle celui d'Elon Musk, le nouveau propriétaire du réseau social à l'oiseau bleu.

Binance a d'ailleurs déboursé un demi-milliard de dollars pour aider le bouillonnant entrepreneur à racheter la plateforme.

Malgré le chaos ambiant chez Twitter, entre licenciements de masse et cacophonie sur le nouveau système d'authentification des comptes, CZ a plaidé l'indulgence pour M. Musk, jugeant lors du récent Web Summit de Lisbonne qu'il lui faudrait du temps pour prendre ses marques.

Interrogé par l'AFP en juin sur la comparaison avec le patron de Tesla et de SpaceX, qu'il n'a jamais rencontré en personne, CZ a joué la carte de l'humilité.

"Elon est un entrepreneur beaucoup plus fort", avait déclaré le patron de Binance, alors présent à Paris pour le salon VivaTech. "Je suis un gars plus normal."

Plusieurs enquêtes de l'agence Reuters ont révélé que Binance avait servi de vecteur pour le blanchiment d'argent ou le transit de fonds appartenant à des ressortissants de pays frappés par des sanctions américaines.

Si la plateforme a démenti avec fermeté la plupart de ces accusations, elle

a reconnu la semaine dernière avoir eu des "interactions" avec des utilisateurs de bourses d'échanges iraniennes de cryptomonnaies sans préciser le nombre de comptes ou les sommes impliquées.

Binance a également été victime en octobre d'un piratage, dont l'ampleur a été évalué à environ 100 millions de dollars.

Par ailleurs, le fait que la société n'ait pas de siège mondial, malgré des bureaux régionaux ouverts à Paris, Abou Dhabi, Dubaï et Bahreïn, interroge certains régulateurs.

Les autorités du Royaume-Uni ont ainsi estimé l'an dernier que les activités du groupe ne pouvaient être supervisées correctement et posaient un risque aux consommateurs.

Aux Etats-Unis, Binance est dans le collimateur du gendarme de la Bourse, la SEC, selon des informations du Wall Street Journal.

Pour l'heure, ces obstacles n'ont pas ébranlé la réputation de Binance et celle de son patron, pas plus que la volte-face sur l'acquisition de la branche non-américaine de FTX.

"Triste journée", a tweeté mercredi soir CZ après l'abandon du projet de rachat et la descente aux enfers de son concurrent.

"J'ai essayé, mais..." avant d'ajouter un emoji de visage pleurant à chaudes larmes, un message qui a recueilli 73.500 mentions "J'aime".



La fortune de CZ est estimée à 17,4 milliards de dollars par le magazine Forbes, ce qui fait de lui la 88^{ème} personne la plus riche de la planète

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Khémisset



المملكة المغربية
وزارة الترتيب والإمارة
والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة كلتيم وادي
المديرة الإقليمية للتخطيط

Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : 12-13/11/2022 n°: 9769 Et Rissalat al oumma du: 12-13/11/2022 n°:12282 , concernant les consultation architecturales comme suit :

N°CA	RECTIFICATIONS
CA/05/2022/BI.DPMENG	CA/09/2022/BI.DPMENG
CA/06/2022/BI.DPMENG	CA/10/2022/BI.DPMENG
CA/07/2022/BI.DPMENG	CA/11/2022/BI.DPMENG

Les autres données restent les mêmes.

N°9238/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Khémisset

Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 33/2022/KH

Le 08/12/2022 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA RP 4325 RELIANT AIT IKKOU A AIT ICHOU DU PK 44+000 AU PK 56+000 DANS LA PROVINCE DE KHEMISSSET.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille six cent Dirhams (7.600,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cinq cent neuf mille trois cent quarante Dirhams (509 340,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Activité	Catégorie	Qualifications exigées
CQ- Contrôle Qualité	3	CQ-3 « Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel » CQ-7 « Contrôle des travaux des ouvrages courants » CQ-16 « Contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière » CQ-17 « Contrôle de la qualité de signalisation verticale routière »

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu à l'article 4-B-b du règlement de consultation.

N°9239/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Moulay Yacoub



المملكة المغربية
وزارة الترتيب والإمارة
والتعليم الأولي والرياضة

AREF DE LA REGION FIS MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fis – Meknès, (Avenue tarik ibn ziad – Ain kadous), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Date et Heures d'ouverture des plis	Qualification et de Classification
30/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE ECOLE OUED NIAT CENTRE RELEVANT DE LA DP MY YACOUB	VINGT MILLE 20 000,00 dh	CINQ CENT MILLE DH TTC 500 000,00 DH TTC	08/12/2022 A 09h 30mn	SECTEUR A QUALIFICATION A-5 CLASSE MINIMALE 5
31/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE ECOLE GUEBGUEB CENTRE RELEVANT DE LA DP MY YACOUB	VINGT MILLE 20 000,00 dh	TROIS CENT MILLE DH TTC 300 000,00 DH TTC	08/12/2022 A 10h 00mn	
32/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE ECOLE 20 AOÛT RELEVANT DE LA DP MY YACOUB	VINGT MILLE 20 000,00 dh	QUATRE CENT CINQUANTE MILLE DH TTC 450 000,00	08/12/2022 A 10h 30mn	
33/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'UNITE SCOLAIRE LAGHRIFA (S/S KANSARA) RELEVANT DE LA DP MY YACOUB	VINGT MILLE 20 000,00 dh	DEUX CENT QUARANTE NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT SEIZE DH TTC 249 996,00 DH TTC	08/12/2022 A 11h 00mn	
34/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INTERNAT ECOLE COMMUNAUTAIRE 16 NOVEMBER RELEVANT DE LA DP MY YACOUB	VINGT MILLE 20 000,00 dh	TROIS CENT QUATRE-VINGT DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT DOUZE DH TTC 382 992,00 DH TTC	08/12/2022 A 11h 30mn	
35/INV/2022	TRAVAUX DE REALISATION D'OUVRAGES D'ARTS LUTTANT CONTRE LES INONDATIONS ET EBOULEMENT DES SOLS A QUATRE UNITES SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP MY YACOUB	VINGT MILLE 20 000,00 dh	CINQ CENT CINQUANTE NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT DOUZE DH TTC 599 992,00 DH TTC	08/12/2022 A 12h 00mn	SECTEUR A QUALIFICATION A-5 CLASSE MINIMALE 5
36/INV/2022	Etudes topographiques de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Deux mille (2 000,00) Dirhams	24 000,00 VINGT QUATRE MILLE DH TTC	08/12/2022 A 12h30mn	
37/INV/2022	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de neuf salles de classe préscolaire à sept unités scolaires et d'un centre de ressource à l'école Nzalt Faraji relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Trois mille cinq cent (3 500,00) Dirhams	64000,00 SOIXANTE QUATRE MILLE DH TTC	08/12/2022 A 13h00mn	D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages) D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)
38/INV/2022	Etudes géotechniques et suivi des travaux de construction de neuf salles de classe préscolaire à sept unités scolaires et d'un centre de ressource à l'école Nzalt Faraji relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Trois mille cinq cent (3 500,00) Dirhams	64000,00 SOIXANTE QUATRE MILLE DH TTC	08/12/2022 A 13h30mn	Etudes Géotechniques : EG1 ; CLASSE 4 Comble Qualité : CQ1 ; CLASSE 4
39/INV/2022	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de neuf salles de classe préscolaire à sept unités scolaires et d'un centre de ressource à l'école Nzalt Faraji relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Trois mille cinq cent (3 500,00) Dirhams	64000,00 SOIXANTE QUATRE MILLE DH TTC	08/12/2022 A 14h00mn	
40/INV/2022	Contrôle technique et suivi des travaux de : - Extension de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub par des salles de classe ; - Extension de deux lycées collégiaux relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub par deux centres d'orientation.	Deux mille (2 000,00) Dirhams	40'000,00 QUARANTE MILLE DH TTC	08/12/2022 A 14h30mn	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°9240/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

LAVÉ	ARTICLE	FACILE	ROMAINS	RELIE PÈRE ET FILS	MÉTAL	MAUVAIS ACTEUR	BISMUTH SMALA	BALANÇOIRE
JUS								
DERNIÈRE PARTIE					PREMIER CALIFE	5 ^E MOIS	EN MARS	
	FORME D'AVOIR		VER DE TERRE IMMENSE					
ARTICLE PAGAIE				FELU ROUGE POUAH!			BARYUM EN VENTE	
MÈCÈNE NOTE								
	NON DÉCLARÉ				EN VOGUE CHIMÈRE			CHAUFFER
TENDON	EN TRANSE GALLIUM			FORME D'ÊTRE	ARTICLE		EN BOLIVIE	
						PANTOUFLE	ALUMINIUM	
LAYONS PRONOM					ZONE SOMBRE FARCE			
	APERÇU		EN ENFER	POLICE DE STALINE TITANE			LETTRES DE BRANDT	
GAMME							ANNONCE UNE SUITE	
PETIT RUISSEAU		PÉTRIFIÉE					NOTE	

Solution mots flechés d'hier

BRUFR C MAK	C	EN PARTIE	AD JOUR	Z	ENTRÉE	T	SOLE BOGOM	CUR	D	PHILOSOP ALGÈRE
EMBOÛ S	O	N	C	E	ARGENT					
EMBOÛ MÉTAL	U	T	I	L	I	S	E	O	I	
	O	R	E	L	S	T	A	S	E	
CONVERS RÈGLE	I	O	L	E	C	R	U	R		
	B	R	E	A	K	T	O	I	P	S
PAUSE	I	M	M	E	U	B	L	E		
	F	A	N	S	I	S	U	C	R	È
GRANDS	C	S	E	L	S	T	C	C		
	E	T	E	X	I	G	E	A	U	R
ANNONCE UNE SUITE	E	T	A	I	O	T	A			
FIN	U	S	A	E	G	E	R	I	E	S
PROBLE	R	A	S	E	E	R	E	R	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522.61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

- 1- Il a douze côtés
- 2- Accidenté - Le mal d'aimer
- 3- Eclat - Petit if
- 4- Sec - Eclaté
- 5- Source de glacier - Limon des plateaux
- 6- Difficile - Espion - Coutumes
- 7- Le secret de la maîtrise
- 8- Menue monnaie - Un qui est révolu
- 9- Ville roumaine - Cri de vigile
- 10- Première épouse - Victimes d'injustice

VERTICALEMENT

- 1- Chandonnerie d'art
- 2- Dispendieux - En lve
- 3- Petit cube - Ebriété
- 4- Protection - Monarque
- 5- Souterrain - Bouclier
- 6- Blonde au bar - Règle - Vous intime
- 7- Têtes familières
- 8- Elle donne à gratter - Etat d'Europe
- 9- Dérivée - Plus secret - Epoque
- 10- Coordonnant - Ont une police

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	R	O	G	R	A	M	M	E	S
2	R	E	V	E	E		O	U	I	E
3	E	P	E	R	D	U	M	E	N	T
4	F	A		C	O		E	N	S	
5	E	R	R	E	U	R		T	T	C
6	R	A	I		T	U	O		E	O
7	E	T		P	A	S	S	A	I	T
8	N	I	C	O	I	S	E		N	E
9	C	O	U	R	T	I	E	R		E
10	E	N	T	E		E	S	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

		1		7	6			
		4	1		9			
8	4		6	9		1	5	
5		9	2	4				
3							6	
			5	6	2	9		
6	9		2	1		7	4	
	3		7	8				
7	5			9				

Moyen

	4	9		8		6		
7				5		4		
		2		6	4		7	
3	7	1	8			2		
	4			2	5	8	1	
	2		6	1		9		
	3		5					6
		6		7	8	2		

Difficile

6	4		5				7	
			2					
	1		8	9				
3	5			6				
	6				1			
		9		8	4			
		7	2		6			
				4				
8			3		5	9		

Expert

3			7	4				
5				1	7			
		2						5
			1					
8	5		3	2	6		4	7
				5				
1					6			
	9	4						8
		4	9					2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	9	8	7	2	5	4	6	3
3	2	6	8	4	9	1	5	7
7	4	5	1	6	3	8	9	2
9	8	3	4	7	6	5	2	1
2	6	4	5	1	8	7	3	9
5	7	1	3	9	2	6	4	8
4	3	7	9	5	1	2	8	6
8	1	2	6	3	4	9	7	5
6	5	9	2	8	7	3	1	4

Moyen

1	9	4	7	2	3	6	5	8
8	6	5	1	9	4	7	3	2
3	7	2	5	8	6	1	4	9
9	1	3	6	5	7	8	2	4
2	5	6	4	3	8	9	1	7
4	8	7	9	1	2	3	6	5
7	2	1	8	6	5	4	9	3
6	3	8	2	4	9	5	7	1
5	4	9	3	7	1	2	8	6

Difficile

8	5	1	9	7	4	6	3	2
7	2	4	6	1	3	8	5	9
3	6	9	8	5	2	4	1	7
2	9	7	1	4	5	3	8	6
4	1	3	2	8	6	9	7	5
6	8	5	3	9	7	2	4	1
5	7	6	4	3	9	1	2	8
9	3	8	5	2	1	7	6	4
1	4	2	7	6	8	5	9	3

Expert

3	6	4	7	1	5	8	2	9
1	8	9	3	2	6	5	7	4
5	7	2	9	8	4	1	6	3
9	1	7	4	3	2	6	5	8
6	3	8	5	7	9	2	4	1
2	4	5	1	6	8	3	9	7
4	9	6	8	5	1	7	3	2
8	2	3	6	4	7	9	1	5
7	5	1	2	9	3	4	8	6

Déficit de 34,4 milliards d'euros du commerce international de biens

Selon les premières estimations d'Eurostat (l'office statistique de l'Union européenne), les exportations de biens de la zone euro vers le reste du monde se sont élevées à 259,6 milliards d'euros en septembre 2022, soit une hausse de 23,6% par rapport à septembre 2021 (210,1 mrd d'euros).

Les importations en provenance du reste du monde se sont établies à 294 mrd d'euros, soit une hausse de 44,5% par rapport à septembre 2021 (203,4 mrd d'euros).

En conséquence, la zone euro a enregistré un déficit des échanges de biens avec le reste du monde de 34,4 mrd d'euros en septembre 2022, contre un excédent de 6,7 mrd d'euros en septembre 2021. Les échanges intra-zone euro ont atteint 247,6 mrd d'euros en septembre 2022, soit une hausse de 27,3% par rapport à septembre 2021 (194,5 mrd d'euros).

De janvier à septembre 2022, les exportations de biens de la zone euro vers le reste du monde ont atteint 2120,3 mrd d'euros (soit une hausse de 19,2% par rapport à janvier-septembre 2021), et les importations ont atteint 2386,9 mrd d'euros (soit une hausse de 44,7% par rapport à janvier-septembre 2021).

En conséquence, la zone euro a enregistré un déficit de 266,6 mrd d'euros, contre un excédent de 129,2 mrd d'euros en janvier-septembre 2021. Les échanges intra-zone euro ont atteint 2021,2 mrd d'euros en janvier-septembre 2022, soit une hausse de 27,1% par rapport à janvier-septembre 2021.

Union européenne

Selon les premières estimations, les exportations extra-UE de biens se sont élevées à 232,0 milliards d'euros en septembre 2022, soit une hausse de 24% par rapport à septembre 2021 (187,1 mrd d'euros). Les importations en provenance du reste du monde ont atteint 277,8 milliards d'euros, soit une hausse de 48,2% par rapport à septembre 2021 (187,4 milliards d'euros).

En conséquence, l'UE a enregistré un déficit de 45,8 mrd d'euros dans ses échanges de biens avec le reste du monde en septembre 2022, contre un déficit de -0,3 mrd d'euros en septembre 2021. Les échanges intra-UE ont atteint 383 mrd d'euros en septembre 2022, soit une hausse de +26,1% par rapport à septembre 2021.

De janvier à septembre 2022, les exportations extra-UE de biens ont atteint 1889,6 mrd d'euros (soit une hausse de 18,8% par rapport à janvier-septembre 2021), et les importations ont atteint 2247,6 mrd d'euros (soit une hausse de 49,7% par rapport à janvier-septembre 2021).

En conséquence, l'UE a enregistré un déficit de 358,1 mrd d'euros, contre un excédent de 88,4 mrd d'euros en janvier-septembre 2021. Le commerce intra-UE a atteint 3131,2 mrd d'euros en janvier-septembre 2022, soit +25,0% par rapport à janvier-septembre 2021.

Royal Air Maroc et l'ASMEX renforcent leur partenariat



La compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) et l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) ont signé, lundi à Casablanca, une nouvelle convention pour le renforcement de leur coopération et de leurs synergies en matière d'exportation.

Ce partenariat vient consolider la convention déjà établie entre les deux parties en avril 2016 en offrant plus d'avantages pour l'accès aux services fret de la compagnie, précise un communiqué conjoint de la RAM et l'ASMEX.

La nouvelle convention permettra aux exportateurs maro-

cains adhérents de l'ASMEX de bénéficier de tarifs préférentiels sur les tarifs du fret aérien à l'exportation sur les différentes destinations du transporteur national, fait savoir la même source.

En vue d'encourager le développement de nouvelles exportations, la RAM accordera des conditions préférentielles encore plus incitatives pour les primo-exportateurs adhérents à l'ASMEX, et ce pour une durée de 12 mois à partir de leur première exportation avec les services aériens de la compagnie, ajoute le communiqué.

Royal Air Maroc renforcera par ailleurs la qualité de service garantie aux entreprises marocaines exportatrices en traitant leurs demandes avec célérité et selon des conditions favorables qui pourront encore être optimisées selon les marchés, la nature des envois et leur fréquence, rapporte la MAP.

La convention de partenariat permet également aux entreprises membres de l'ASMEX de bénéficier de contrats corporate englobant les services passagers et fret si leurs besoins le justifient, précise le communiqué, notant que l'ASMEX s'engage

pour sa part à désigner Royal Air Maroc comme partenaire privilégié et transporteur cargo exclusif.

L'association confiera à la compagnie aérienne le fret de son matériel à l'occasion des salons et foires qu'elle organise au Maroc et à l'étranger. Elle mettra en valeur également la marque du transporteur national en tant que partenaire, lors des manifestations organisées par l'association sur le thème de la logistique, ainsi que sur ses supports de communication événementiels et institutionnels.

En vertu de cette convention de nouvelle génération, démultipliant les synergies de services et de communication, Royal Air Maroc et l'ASMEX mettent en commun leurs efforts au service du développement des exportations nationales et d'un équilibre positif de la balance commerciale du Royaume.

«Notre mission de pavillon marocain dans le domaine du transport aérien nous incite à déployer tous nos efforts pour contribuer au développement socioéconomique du Maroc et de l'Afrique grâce à notre activité de fret et notre réseau étendu de 87 destinations à travers le

monde», souligne Abdelhamid Addou, président directeur général de Royal Air Maroc, cité par le communiqué.

«C'est dans cet esprit volontariste que nous sommes fiers d'apporter notre soutien aux exportateurs marocains, avec un focus particulier sur les nouveaux d'entre eux, à travers un partenariat fort, durable et renouvelé avec l'Association marocaine des exportateurs», poursuit-il.

De son côté, Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'ASMEX, cité également dans le communiqué, estime que «par nos relations de proximité avec la compagnie nationale et cette convention renforcée qui offre aux exportateurs marocains des avantages concrets, l'ASMEX poursuit sa mission de soutien aux entreprises du Royaume pour se développer hors de nos frontières».

«Royal Air Maroc est leader dans le domaine du transport du fret aérien, avec une position forte au niveau continental, et cela va permettre à nos membres de dynamiser plus encore leurs exportations et de saisir les opportunités actuelles de relance économique», enchaîne-t-il.



Plus d'avantages pour l'accès aux services fret de la compagnie nationale

Banques: Hausse des dépôts de 4,1% à fin septembre

Les dépôts auprès des banques ont enregistré, à fin septembre 2022, une hausse annuelle de 4,1% pour s'établir à 1.086,6 milliards de dirhams (MMDH), ressort-il du récent tableau de bord "crédits et dépôts bancaires" de Bank Al-Maghrib (BAM).

Les dépôts des ménages se sont établis à 808,4 MMDH, en hausse annuelle de 4,7% avec 191,7 MMDH détenus par les Marocains résidant à l'étranger (MRE), précise BAM, ajoutant que les dépôts des entreprises privées ont, pour

leur part, progressé de 11,7% pour atteindre 177,7 MMDH.

Le taux de rémunération des dépôts à terme à 6 mois a progressé de 4 points de base pour s'établir à 2,11%, tandis que celui des dépôts à 12 mois est resté inchangé à 2,39%.

Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,24% pour le deuxième semestre 2022, soit une hausse de 19 points de base par rapport au semestre précédent.

Compensation : les émissions à 28,3 MMDH à fin octobre

Le réseau GAB (guichets automatiques bancaires) au Maroc a connu l'installation de 145 nouveaux guichets durant les neuf premiers mois de cette année (sans tenir compte des remplacements), soit une extension de 1,8% par rapport au 31 décembre 2021, selon le Centre monétique interbancaire (CMI). Cette extension a permis au réseau d'atteindre 8.085 GAB, indique le Centre dans son récent rapport, précisant que les villes les mieux équipées sont Casablanca avec 1.573 GAB, Marrakech (702), Rabat (663), Tanger (495), Agadir (443) et Fès (416).

Le réseau GAB a réalisé, à fin septembre 2022, 271,7 millions de retraits effectués par les cartes bancaires marocaines et étrangères, en progression de 11,6% pour 268,5 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 11,1%, soit une activité mensuelle moyenne de 4.526 opérations de retrait pour 4,4 millions de dirhams pour chaque GAB.

Le ratio du nombre de cartes émises au Maroc par GAB, défini par le rapport de l'en-cours des cartes bancaires marocaines sur le nombre des GAB installés, ressort à 2.346 au 30 septembre 2022.

Le Covid-19 a lourdement pénalisé les recettes fiscales en Afrique

Après une décennie de progrès substantiels dans la mobilisation des ressources intérieures, les recettes fiscales en Afrique ont baissé entre 2019 et 2020 sous l'effet de la pandémie de COVID-19, selon un nouveau rapport diffusé lundi 14 novembre.

Le ratio moyen impôts/PIB des pays d'Afrique couverts par ce rapport a fléchi de 0,3 point de pourcentage en 2020 à 16%, réduisant la capacité du continent à relever les défis que représentent la hausse des coûts d'emprunt, l'aggravation de l'insécurité alimentaire et l'augmentation de l'incertitude économique mondiale.

Les Statistiques des recettes publiques en Afrique 2022 révèlent

que les recettes fiscales ont reculé de 0,5% en valeur nominale entre 2019 et 2020 en moyenne dans les 31 pays d'Afrique étudiés, tandis que le PIB a progressé de 0,2%. Vingt-quatre de ces pays ont enregistré une baisse de leur ratio impôts/PIB en 2020 par rapport à 2019. En 2020, les ratios impôts/PIB ont affiché de grandes variations entre les pays de la région, allant de 5,5% au Nigeria à 32,5% en Tunisie.

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour atténuer les conséquences du COVID-19 sur les entreprises et les ménages ont contribué à l'érosion des recettes fiscales. C'est en Namibie que les recettes fiscales en pourcentage du PIB ont le plus baissé en 2020, avec un recul de 1,7 point partiellement imputable à un programme de relance et de soutien à l'économie visant à faire face à la pandémie. Parallèlement, c'est au Tchad que l'augmentation a été la plus forte, soit 6,6 points.

Malgré le fléchissement intervenu en 2020, le ratio moyen impôts/PIB des pays d'Afrique a progressé de 1,6 point entre 2010 et 2020. Cette hausse est plus marquée que celle de 1 point en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC), mais plus faible que l'augmentation de 1,9 point enregistrée dans les

pays de l'OCDE au cours de la même période. Néanmoins, la crise du COVID-19 a effacé une décennie de progression des recettes fiscales en pourcentage du PIB dans plusieurs pays africains, notamment au Kenya et en Namibie, deux des six pays dont le ratio impôts/PIB était plus faible en 2020 qu'en 2010.

Le recul du ratio moyen impôts/PIB des pays d'Afrique en 2020 s'explique par une chute des recettes tirées des impôts sur les produits et services. Ces impôts représentaient la moitié des recettes fiscales totales en moyenne dans les pays de la région, et ont baissé de 0,4% du PIB en 2020. Les recettes générées par l'impôt sur le revenu des personnes physiques n'ont pas varié en pourcentage du PIB, tandis que celles provenant de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ont augmenté de 0,1 point, tirées par la forte hausse au Tchad.

Pour leur part, les recettes non fiscales ont augmenté de 0,6 point pour atteindre 6,8% du PIB en moyenne en 2020 dans les 31 pays africains étudiés, compensant ainsi la baisse des recettes fiscales. Cette progression était portée par l'augmentation de l'aide extérieure, avec une hausse de 0,4 point des dons perçus, ainsi que par un accroissement des versements effectués par



le fonds commun des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe, notamment en faveur du Lesotho. Ces recettes supplémentaires ont permis de compenser le recul moyen de 0,2 point de revenus de la propriété dû en partie à la chute des prix du pétrole en 2020.

Ce nouveau rapport contient une étude spéciale consacrée à l'imposition du secteur informel en Afrique, un thème central pour la mobilisation des ressources intérieures au regard du fait que plus de huit travailleurs sur dix en Afrique occupent un emploi informel. Une taxation efficiente du secteur informel suppose que les pouvoirs publics comprennent mieux les besoins des entreprises et des individus opérant dans le secteur informel afin de les aider, rationalisent les

recettes publiques en Afrique est une initiative conjointe du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), avec le soutien technique de la Banque africaine de développement (BAfD) et du Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CRE-DAF).

L'édition 2022 a bénéficié du soutien de l'Union européenne et fait partie de la seconde phase du Programme statistique panafricain, une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Union africaine.



L'augmentation de l'aide extérieure a toutefois permis d'atténuer le choc

Production de 1,1 million de quintaux céréales d'automne

La production des céréales d'automne au titre de la campagne agricole 2022-2023 s'est chiffrée à 1,1 million de quintaux, composée de variétés appropriées avec des rendements élevés et une qualité garantie, et subventionnée par l'Etat à hauteur d'un tiers du coût de production, a indiqué lundi le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki.

Pour la betterave sucrière, la superficie ciblée est de 50.000 hectares, a fait savoir le ministre lors de la séance des questions orales à

la Chambre des représentants, soulignant que l'aide destinée aux semences de betterave à sucre est de 1.280 dirhams/hectare.

S'agissant des engrais, le ministre a précisé que le marché national sera approvisionné de près de 650.000 tonnes d'engrais de phosphates, avec une stabilité des prix par rapport au niveau de l'année dernière, notant que le ministère suit de près l'évolution des prix des engrais azotés qui connaissent une certaine baisse au niveau international, en plus de l'examen d'une formule d'intervention de l'Etat dans certaines chaînes centrales de ces engrais pour l'appro-

visionnement du marché national.

Concernant la production animale, rapporte la MAP, le ministre poursuit le soutien du fourrage selon les chaînes de production et la situation climatique, selon M. Sadiki, qui a fait part du soutien des chaînes laitières et des viandes rouges pour préserver leur équilibre, la protection de la santé animale à titre gratuit contre les maladies contagieuses, ainsi que l'élargissement des points d'eaux dédiés à l'abreuvement du cheptel selon les régions.

Côté assurance agricole, le ministre a affirmé que la superficie assurée a été revue à la hausse à

200.000 hectares supplémentaires pour atteindre 1.200.000 hectares, tandis que le volume d'aides prévues dans le cadre du Fonds de développement agricole au titre de l'année 2023 s'établit à 3,7 milliards de dirhams (MMDH), dans la perspective d'attirer un investissement d'une valeur de 7,4 MMDH.

Dans ce sens, il a relevé que de nouvelles aides seront attribuées aux jeunes et pour le développement des terres collectives, dans le cadre de la création d'une classe moyenne agricole, la révision des aides selon les contrats des programmes de développement des

chaînes de production.

D'autre part, M. Sadiki a précisé que 1.300.000 hectares ont été aménagés dans le cadre du programme des cultures d'automne, dont 11% irrigués, ainsi que 222.000 hectares de cultures d'automne, et le lancement du programme relatif aux céréales d'automne sur une superficie de 50.000 hectares.

Pour les cultures sucrières, le ministre a affirmé que 15.000 hectares ont été emblavés, sur 50.000 hectares ciblés, alors que la superficie dédiée aux cultures potagères est de 41.000 hectares, parmi 103.000 hectares ciblés.

De RedOne à Manal

Une empreinte marocaine marquante dans les chansons du Mondial de football

Les artistes marocains se sont une nouvelle fois illustrés en participant aux chansons de la Coupe du monde de football 2022, contribuant ainsi au renforcement de la présence marocaine dans de telles manifestations internationales.

Que ce soit par les chansons officielles du Mondial ou par d'autres composées à cette occasion, le Maroc se distingue cette année par la participation de ses stars au niveau de la production musicale, de l'interprétation des chansons ainsi que par l'animation de soirées artistiques en marge de cet événement.

Dans ce contexte, Nadir Khayat (alias RedOne), directeur exécutif actuel du divertissement de la Fédération internationale de football (FIFA), a contribué au lancement de la musique officielle du Mondial, composée de plusieurs chansons, contrairement aux autres éditions, où une seule chanson était dédiée au Mondial.

Parmi ces chansons, figure le single "Arhbo", produit par l'auteur-compositeur international marocain, RedOne et interprété par la star portoricaine Ozuna et le rappeur congolais, Gims.

Dans une déclaration rapportée par la FIFA suite à la parution de ce titre, RedOne s'est dit honoré de contribuer à la Coupe du monde au Qatar. "Nous devons montrer à quel point le football et la musique sont indissociables et combien l'événement est un hymne à la fête et au bonheur d'être ensemble",



a-t-il ajouté. Quant à la chanson Light The Sky, RedOne a expliqué que ce single est une invitation à "célébrer ensemble l'esprit rassembleur du football".

"Light the sky" a été interprétée par la star maroco-canadienne Nora Fatehi et la chanteuse marocaine Manal Benchlikha, en plus de l'étoile émiratie Balqees et de l'Irakienne Rahma Riyad.

Selon un communiqué de la FIFA, Mme Fatehi a indiqué qu'elle a constaté de ses propres yeux que "partout dans le monde, le langage du football n'est pas différent du langage de la musique, puisque tous les deux ont un public passionné". La chanteuse s'est aussi réjouie de sa collaboration avec des femmes ambitieuses et passionnées pour interpréter la quatrième chanson du mondial, qui "célèbre nos origines

et notre enthousiasme au lancement de cette Coupe du monde", a-t-elle poursuivi.

De son côté, la chanteuse Manal Benchlikha a affirmé que la chanson "Light the sky" "porte un message inspirant magnifiant l'espoir, le travail collectif, la force des femmes, ainsi que leur créativité et leur détermination", indique le même communiqué. Cette chanson célèbre "la première édition de la Coupe du monde dans notre région et nous partagerons ses valeurs inspirantes avec le monde entier à travers ce magnifique événement sportif organisé au Qatar".

En plus des chansons officielles du Mondial, la présence marocaine se décline aussi à travers les chansons que les artistes ont l'habitude de composer à l'occasion de tels événements, pour

soutenir leurs équipes ou pour promouvoir les valeurs de communication et d'échange culturel qui renaissent grâce à l'afflux de supporters du monde entier au Qatar.

La participation de l'artiste marocain Hatim Ammor aux côtés du Qatar Issa Al Kabissi, des deux Saoudiens Abdelaziz Alioui et Dalia Moubarak ainsi que du Tunisien Nordo, dans la chanson "Ardh Al Mondial", constitue le parfait exemple qui illustre cet esprit d'échange que la société Qatar Media Corporation a essayé de transmettre par ce message de bienvenue arabe destiné à tous les supporters du monde se rendant au Qatar.

Pour sa part, l'artiste marocain Zouhair Bahaoui a participé à un clip vidéo portant le titre de "Arab", où il a choisi de filmer sa séquence au Sahara marocain, vêtu d'une tenue traditionnelle, en compagnie de l'artiste libanais Fadel Chakir, les Koweïtiens Nawal et Hamoud Al Akhadr, ainsi que l'Égyptien Ahmed Chabih. La chanson écrite par le poète Abdellah Tamimi célèbre la civilisation arabe et l'organisation de l'événement dans un pays arabe pour la première fois dans l'histoire du Mondial.

Outre sa participation à cette chanson, Bahaoui donnera un concert en marge du Mondial aux côtés d'autres artistes arabes et internationaux, dans le cadre de la série de concerts "ARAVIA".

Par Abdellatif Abilkassem (MAP)

La culture marocaine à l'honneur à Tallinn

Les multiples facettes de la culture marocaine ont été mises à l'honneur le week-end dernier à Tallinn, à l'occasion d'un événement initié par l'Association des Marocains d'Estonie "Marok'Est".

Lors de cette manifestation, qui s'est tenue en présence de l'Ambassadeur du Maroc auprès de l'Estonie avec résidence à Helsinki, Mohamed Achgalou, du président du groupe parlementaire d'amitié maroco-estonien, Raivo E. Tamm, du Maire de la ville, Mihhail Kõlvart et du consul honoraire du Maroc en Estonie, Margus Reinsalu, l'accent a été mis sur la promotion de la culture marocaine et la valorisation des atouts que recèle le Royaume dans différents domaines.

M. Achgalou a souligné que cette journée culturelle se veut une occasion de mettre le Maroc à l'honneur et de jeter la lumière sur le rôle important joué par les Marocains d'Estonie, en général et de Tallinn, en particulier, dans le développement de la société d'accueil, tout en restant attachés à leurs racines et à leur identité.

Il a, dans ce sens, rappelé que les deux

pays célèbrent cette année 30 ans de relations diplomatiques qui ne cessent de s'améliorer, tout en mettant en avant l'excellence des relations politiques empreintes de coopération et de respect mutuel, qui encouragent un effort supplémentaire aux niveaux économique et culturel. Après avoir salué le rôle de la communauté marocaine d'Estonie dans le renforcement des liens entre les deux pays, le diplomate a indiqué que "le Maroc bénéficie de plusieurs amitiés en Estonie rendues possibles, grâce notamment à l'activisme culturel et l'intégration parfaite de sa diaspora, qui ne lésine pas d'efforts pour promouvoir l'ouverture de son pays, sa tolérance, son potentiel économique, outre son message de paix à l'humanité, dans un contexte de conflit qui n'est pas sans impact sur les deux pays.

Dans le même sillage, M. Tamm a mis en relief les relations parlementaires entre les deux pays, en soulignant sa connaissance personnelle du Maroc et de sa culture, découverte il y a 10 ans, lors de sa participation au Festival international du cinéma de Marrakech, puis en tant qu'observateur des élec-

tions au Maroc.

Les deux pays, a-t-il ajouté, célèbrent cette année 30 ans d'importantes relations diplomatiques, en souhaitant leur renforcement dans le futur.

Pour s'arrêter de près sur les différents aspects de la richesse et du dynamisme du Royaume, l'assistance a été conviée à suivre des projections de vidéos interactives et des

exposés présentant les atouts touristiques, économiques et culturels du Maroc.

Un défilé d'habits traditionnels marocains, dont les couleurs chatoyantes et les motifs attrayants reflètent la grande diversité culturelle du Maroc et la singularité de chacune de ses régions, ainsi que des prestations musicales ont été aussi au menu de cette journée.



Le cinéma marocain brille de mille feux aux 5^{èmes} Ateliers de l'Atlas du FIFM

La 5^{ème} édition des Ateliers de l'Atlas est marquée par une forte présence des productions cinématographiques marocaines, a affirmé lundi à la cité ocre le responsable de ce programme initié par le Festival international du film de Marrakech, Thibaut Bracq.

Mettant en relief la dynamique remarquable qui caractérise les films marocains programmés cette année, M. Bracq a indiqué, dans une déclaration accordée à "M24", la chaîne d'information en continu de la MAP, que la forte présence du cinéma marocain reflète la place importante qu'elle occupe pour les organisateurs des Ateliers.

"Les films programmés cette année font preuve d'une vraie dynamique, et d'un vrai renouveau du cinéma marocain", s'est-il réjoui tout en espérant que les Ateliers contribuent davantage au renforcement de cette caractéristique hautement appréciée.

Vingt-trois projets et films ont été sélectionnés pour la 5^{ème} édition des Ateliers de l'Atlas qui se poursuit jusqu'au 17 novembre, dans le cadre de la 19^{ème} édition du Festival international du film de Marrakech.

Cette année, les Ateliers de l'Atlas



proposent 16 projets en développement et 6 films en postproduction issus de 11 pays, sélectionnés parmi 240 candidatures reçues du continent africain et du monde arabe.

Les 23 projets et films sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement sur mesure par des consultants en scénario, production, distribution, montage et

musique avant de participer au marché de coproduction réunissant près de 250 professionnels internationaux accrédités.

Parallèlement à leur programme, les Ateliers accueillent des organismes pour soutenir des initiatives qui accompagnent et structurent les réseaux professionnels de la région.

Bouillon de culture

Festival du cinéma des peuples

La ville d'Imouzzar Kandar, relevant de la province de Sefrou, accueillera la 18^{ème} édition du Festival du cinéma des peuples du 17 au 20 novembre courant.

Organisé à l'initiative de l'Association Cinéclub Imouzzar Kandar, ce festival verra l'organisation d'une compétition de courts métrages à caractère culturel, d'une durée maximale de 20 minutes, et dont les thèmes principaux s'articulent autour du dialogue entre les cultures, les civilisations et les peuples.

Les œuvres cinématographiques en compétition concourent pour cinq prix, à savoir le Grand Prix du festival, le Prix du jury, le Prix de la meilleure réalisation, le Prix de la meilleure appréciation de la culture d'un peuple, et le Prix du public, indique un communiqué des organisateurs.

Le programme de ce rendez-vous culturel sera marqué aussi par l'organisation de plusieurs activités culturelles dont une conférence axée sur "le Cinéma et la philosophie : Les relations possibles-Enjeux et modèles du cinéma marocain". Elle sera animée par d'éminents chercheurs et professionnels du septième art et de la philosophie.

Le Festival du cinéma des peuples tend à rapprocher la culture cinématographique à travers le son et l'image et à ouvrir cette petite ville aux artistes, critiques et réalisateurs marocains et étrangers avec l'objectif de faire bénéficier ses jeunes d'ateliers de formation et de rencontres directes avec ces derniers.

Julie Delpy : *J'aime explorer différents univers cinématographiques*

Invitée du programme "In Conversation with...", dans le cadre de la 19^{ème} édition du Festival international du film de Marrakech, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'actrice et réalisatrice française, Julie Delpy, a fait part, lundi, de sa volonté d'explorer différents univers cinématographiques.

"Si je dispose des moyens d'explorer les divers genres du cinéma, je le ferai", a affirmé la cinéaste "complète" (réalisatrice,

scénariste, actrice et même chanteuse), lors de cette conversation animée par l'essayiste et journaliste, David Rault.

Au cours de cette rencontre tenue dans l'enceinte du somptueux Palais des Congrès, Mme Delpy a ainsi partagé, en toute spontanéité, sa vision du 7^{ème} art et l'impact de son vécu sur ses œuvres, évoquant des situations, voire, des moments parfois décalés survenus au cours des tournages de ses films.

Dans ce sillage, elle a qualifié de "très personnel" pour elle le long métrage "Before Midnight", fruit d'une collaboration dans le cadre d'une trilogie avec Richard Linklater, en ce sens que le rôle de Céline qu'elle a interprété dans cette œuvre "est très proche de Julie".

Apportant des éclairages sur ses principales créations depuis son premier long-métrage en tant que réalisatrice, elle a qualifié "Looking for Jimmy" d'"atypique" car, a-t-elle confié, il a été tourné en 24 heures sans arrêt.

Et d'enchaîner que son film "Le Skylab" traduit un souvenir d'enfance, ajoutant que ce long-métrage, différent de ses précédentes œuvres, marque un "retour à l'enfance".

Répondant à une question sur le choix des Etats-Unis pour s'installer et peaufiner sa formation, l'actrice a expliqué : "Je ne suis pas quelqu'un qui planifie sa carrière de manière préméditée, mais c'était plus un choix de vie".

Pour ce qui est de ses futurs projets, elle a fait savoir disposer déjà de plusieurs idées, citant notamment une deuxième saison de la série "On the Verge", une nouvelle série et un nouveau film, tout en précisant avoir décidé de ne pas figurer cette fois-ci parmi

les acteurs. Après des études en réalisation et écriture scénaristique à l'Université de New York et de Columbia, Julie Delpy signe le scénario, la réalisation et joue le rôle principal de "Two Days in New York", la suite de son film encensé par la critique, "Two Days in Paris".

Elle collabore avec Richard Linklater pour sa trilogie : elle est co-scénariste de "Before Sunset" et "Before Midnight", qui lui vaut de remporter de nombreux prix pour le scénario. Elle est également sélectionnée dans la catégorie Meilleure interprète féminine aux "Golden Globes" et aux "Spirit Awards" pour "Before Midnight".

Julie Delpy travaille avec de nombreux cinéastes de renom, tels que Jean-Luc Godard, Agnieszka Holland, Krzysztof Kieslowski et Jim Jarmusch. En 2009, "La Comtesse", qu'elle réalise et écrit, est en compétition à la Berlinale.

Elle a remporté le Prix du meilleur réalisateur au Festival international du film de San Sebastian avec "Le Skylab" en 2011.

Plus récemment, ses films "Lolo" et "My Zoé" sont tous deux sélectionnés au Festival international du film de Toronto. En 2021, la série "On the Verge", qu'elle écrit, réalise et produit, est diffusée sur Canal+ et Netflix.



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة مراكش اسفي
القيم الوسطية
دائرة احمر
قيادة سبدي شيكر
جماعة سبدي شيكر
مديرة المصالح

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022
بالجماعة الترابية لسبدي شيكر**

بناء على القرار رقم 01 بتاريخ 15 نونبر 2022 المتعلق بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 يعلن رئيس المجلس الجماعي لسبدي شيكر عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لسنة 2022 وفق الجدول الآتي.

الدرجة المتباري في شأنها	الشروط المطلوبة	عدد المناصب	تاريخ الامتحان
مساعد اداري من الدرجة الثانية المعلم 7	مساعد اداري من الدرجة الثالثة المعلم 6 + 6 سنوات على الاقل من الخدمة القطعية	01	2022/12/25
مساعد تقني من الدرجة الثانية المعلم 7	مساعد تقني من الدرجة الثالثة المعلم 06 + 6 سنوات على الاقل من الخدمة القطعية	02	2022/12/25

فعلى الموظفين الذين يستوفون الشروط المذكورة بالجدول اعلاه تقديم طلباتهم قبل 20 12 2022

N°9241/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/CP/2022**

Le Président du Conseil Provincial de Khouribga informe le public que l'avis d'appel d'offres ouvert n° 06/CP/2022 publié aux journaux :

- رسالة الأمة sous N° 12281 en date du 11/11/2022
- LIBERATION sous N° 9768 en date du 11/11/2022

a été rectifié comme suit :

« Le lundi 12 décembre 2022 à 10h, Il sera procédé, au bureau du président du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture électronique des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : **Travaux d'aménagement de l'entrée de la ville de Khouribga du giratoire Abdrahim Bouabid au giratoire Qadi Ayad / Province de Khouribga**

- Le cautionnement provisoire est fixé à deux cent mille Dirhams (200.000,00 dhs) et doit être établi conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : douze million deux cent vingt mille quatre-vingt dirhams (12.220.080,00 DHS) TTC.

En application de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires :

- Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
- Les candidats doivent transmettre leurs plis par voie de soumission électronique via le portail marocain des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jomada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

- Dossier technique comprenant:

• Pour les concurrents installés au Maroc

-Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants:

Secteur	Qualification	Classe
C	C1	5
O	O1	2
V	V1	3

• Pour les concurrents non installés au Maroc :

a- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations , le montant , les délais et les dates de réalisation , l'appréciation , le nom et la qualité du signataire. »

N°9242/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que :

1. Les classes exigées pour les appels d'offres N° 100/INV/DPSS/2022, N° 101/INV/DPSS/2022 prévus le 28/11/2022 et publiés au journal libération du 05/11/2022 ont été rectifiées comme suit:

AO n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
100/INV/DPSS/2022	A : Construction	A5	4
101/INV/DPSS/2022	A : Construction	A5	4

Au lieu de

AO n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
100/INV/DPSS/2022	A : Construction	A5	3
101/INV/DPSS/2022	A : Construction	A5	3

2. Le reste sans changement.

N°9243/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°109/INV/DPSS/2022

Le vendredi 09 décembre 2022 à partir de 10 heures 00 min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions assise de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE AL MOATAMID IBN ABBAD A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N°Appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations
109/INV/DPSS/2022	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE LA QUALITE D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE AL MOATAMID IBN ABBAD A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	60000.00 dhs TTC (soixante mille dirhams, 00 centimes TTC)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane, service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Nouvelle qualification	Classe
CQ.1: contrôle des travaux de bâtiments courants.	4
CQ.9 : Contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°9244/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Préscolaire et des Sports
Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 08/CRMEF OR/2022

Il est porté au public que la caution de L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 08/CRMEF OR/2022 est 50.000.00 Dh (cinquante mille dirhams, zero centimes) au lieu de 150.000.00 dh (cent cinquante dirhams, zero centimes).

N°9245/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

Avis Rectificatif de la Consultation Architecturale
N°04J/CA/INV/2022

Le Directeur Provincial d'ElJadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard IbnToumert El Jadida 24000, Informe le public quela Consultation Architecturale N°04J/CA/INV/2022, paru au journal LIBERATION n° 9769 du 12-13/11/2022, nécessite une modification concernant La Date de la Réunion ; il faut donc lire :

- La Réunion est prévue 26/11/2022 à 11 :00H au lieu du 26/12/2022 à 11 :00H
- Le reste est sans changement

N°9246/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat Salé Kenitra
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le Jeudi 08 décembre 2022 à 13h30 min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation à la province de Kenitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb –Mimoussa – kenitra, à l'ouverture des plis en séance publique pour :

N° de l'appel d'offres	objet	Estimation du coût des prestations en DHS (TTC)	Montant de la caution provisoire
71Sp/DPK/2022	ACHAT DU CARBURANT (GASOIL) NECESSAIRE AU CHAUFFAGE DE LA PISCINE COUVERTE VILLE HAUTE KENITRA	1 188 000,00 DHS Un million cent quatre-vingt huitmille Dirhams TTC	-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation à la province de Kenitra- SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation à la province de Kenitra-SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation à la province de Kenitra-SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article7 du règlement de consultation.
Les concurrents sont dispensés de produire le cautionnement provisoire.

N°9247/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat Salé Kenitra
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le 08/12/2022 à partir de dix heure du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa –Kenitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Montant d'ouverture des plis	Estimation en DHS TTC
64/DPK/2022	Etudes Techniques et Suivi des Travaux d'aménagement et de réhabilitation Des Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale de Kenitra En Trois (03) Lots Séparés : - Lot 01: Aménagement et réhabilitation De 20 écoles primaires - Lot 02: Aménagement et réhabilitation De 06 lycées collégiens - Lot 03: Aménagement et réhabilitation De 03 Lycées Qualifiants	100000min	<ul style="list-style-type: none"> • Lot 1 :120 000,00 dh TTC (CENT VINGT MILLE DIRHAMS TTC). • Lot2 :36 000,00 dh TTC (TRENTE SIX MILLE DIRHAMS TTC). • Lot3 :18 000,00dh TTC (DIX HUIT MILLE DIRHAMS TTC).
65/DPK/2022	Etudes Techniques et Suivi des Travaux de construction et de mise à niveau des murs de clôture dans les établissements scolaires à la province de kenitra, en deux (02) lots séparés : Lot n° 01 : Etudes Techniques et Suivi des Travaux de construction et de mise à niveau des murs de clôture dans les établissements scolaires relevant des communes : Kenitra, Sidi Taïbi, Ameer Seflia, Mnara, ElMagrane, Sidi Mohamed Benmassour, sidi Allal Tazi et Sidi Mohamed Lahmer. A la province de kenitra. Lot n° 02 : Etudes Techniques et Suivi des Travaux de construction et de mise à niveau des murs de clôture dans les établissements scolaires relevant des communes : Chouafaa, Moulay Boussefham, Baharouled Ayad, Arbaoua, Sidi BoukerElhaj, Bni Malek, Oued Elmakhazin et Souk Tlat El Gharb, à la Province de Kenitra.	100000min	<ul style="list-style-type: none"> • Lot 01 :57 000,00 (CINQUANTE SEPT MILLE DIRHAMS TTC) • Lot 02 :57 000,00 (CINQUANTE SEPT MILLE DIRHAMS TTC)
66/DPK/2022	Réception des fonds de feuilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction et de mise à niveau des murs de clôture dans les établissements scolaires à la province de Kenitra, en deux lots séparés : • Lot n° 01 :Réception des fonds de feuilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction et de mise à niveau des murs de clôture dans les établissements scolaires relevant des communes : Kenitra, Sidi Taïbi, AmeerSeflia, Mnara, Elmagrane, Sidi Mohamed Benmassour, Sidi Allal Taziet Sidi MohamedLahmer. à la province de Kenitra. • Lot n° 02 :Réception des fonds de feuilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction et de mise à niveau des murs de clôture dans les établissements scolaires relevant des communes : Chouafaa, MoulayBoussefham, Baharouled Ayad, Arbaoua, SidiBoukerElhaj, Bni Malek, OuedElmakhazin et SoukTlat El Gharb, à la province de Kenitra .	110000min	<ul style="list-style-type: none"> • Lot 01 : 30 000,00 (TRENTE MILLE DIRHAMS TTC) • Lot 02 : 30 000,00 (TRENTE MILLE DIRHAMS TTC)
67/DPK/2022	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des espaces d'information et d'aide à l'orientation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Kenitra, en lot unique.	110000min	13 800,00 dh TTC Treize mille huit cent DIRHAMS TTC
68/DPK/2022	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation du centre d'épanouissement d'éducation et de formation Chahid Mohamed Douriri la province de kenitra.En lot unique	120000min	42 000,00 dh TTC Quarante deux mille DIRHAMS TTC
69/DPK/2022	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Séparation Des Compteurs D'eau Et D'électricité Des Logements Des Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale de Kenitra En Lot Unique .	120000min	129 600,00 dh TTC Cent vingt-neuf mille six cent dirhams TTC
70/DPK/2022	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation du centre provincial du parcours « sports et études »au collège OkbaBnouNafie à la commune urbaine de kenitra – province de Kenitra-en lot unique.	100000min	36 000,00 dh TTC Trente six mille dirhams TTC

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de KenitraSERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kenitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrête du ministre des finances n° 20-14 du 04septembre 2014.

- ♦ Pour les bureaux d'études: les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 5du Règlement de la consultation.
- ♦ Pour les Laboratoires : les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 10 du Règlement de la consultation.

N°9248/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
CERCLE DE RHAMNA
CAIDAT BOUCHANE
C.T : BOUCHANE

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL
AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES COMMUNAUX**

Le président de la C.T. BOUCHANE annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnel au Complexe éducatif intégré Bouchane, au profit des fonctionnaires de la Commune gestion 2022 selon le tableau ci-dessous :

Examen d'aptitude Professionnel pour L'accès au grade	Condition de participation	Nombre de poste	Date D'examen	Dernier délai pour le dépôt des dossiers
ADJ. Administratif de 2 ^{ème} grade Echelle 7	Ouvert aux ADJ. Administratif de 3 ^{ème} grade échelle 6 ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans ce grade	01	11/12/2022	09/12/2022
ADJ. Technique de 2 ^{ème} grade Echelle 7	Ouvert aux ADJ. Technique de 3 ^{ème} grade échelle 6 ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans ce grade	02	11/12/2022	09/12/2022

De ce fait les intéressés peuvent présenter leurs dossiers au service personnel de la Commune Bouchane avant le délai indiqué ci-dessus.

N°9249/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET LA PROTECTION SOCIALE
REGION LAAYOUNE- SAKIA HAMRA
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL
- ES-SMARA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
جهة العيون الساقية الحمراء المركز
الاستشفائي الإقليمي لسمارة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2022(Séance publique)**

Le : 13 Décembre/2022, à partir de 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du CHP - d'Es-smara à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour la prestation de: LA FOURNITURE ET INSTALLATION Du « MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE ET ACCESSOIRES», « MOBILIER HOSPITALIER » DESTINEES AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL ES-SMARA.

N°	Objet	Caution provisoire	Montant de l'estimation
04/2022	LA FOURNITURE ET INSTALLATION Du « MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE ET ACCESSOIRES», « MOBILIER HOSPITALIER » DESTINEES AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL ES-SMARA..	10.000 DHS	545.076.00 DHS/TTC

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés du CHPD'Es-smara. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés du CHP d'Es-smara.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voies électronique via le portail des marchés publics

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial ES-SMARA au plus tard le : 12/12/ 2022 à 13h (heure limite).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°9250/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE OULED AZZOUZ
DIRECTION DES SERVICES
S. R. H. ET C. A.



**Avis d'examen d'aptitude professionnelle D'accès au grade :
Adjoint Technique 2^{ème} grade échelle 07 pour l'année 2022et les années
antérieures**

Le président du conseil communal d'Ouled Azzouz annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 au profit Adjoint Technique 2^{ème} grade échelle 07 parmi les fonctionnaires qui répondent aux conditions demandées au 16/12/2022 et selon le tableau ci-dessous :

Situation actuelle de grade	Situation d'accès	Conditions d'inscription	Nb de postes vacants	Date limite de dépôt des candidatures	Date et lieu de l'épreuve écrite et l'orale
Adjoint technique 3 ^{ème} grade échelle 06	Adjoint technique 2 ^{ème} grade échelle 07	L'examen professionnel est ouvert aux candidats ayant atteint 6 ans de l'ancienneté dans ce grade	(01) poste dans la limite de 12% du nombre des fonctionnaires répondant aux conditions demander	09 Décembre 2022	16 décembre 2022 au siège de la commune Ouled Azzouz province Nouaceur A 9h du matin

N°9251/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE LOUNASDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT 06/2022

Le 13/12/2022 à 11 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rural lounasda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

Achat des plaques d'énergie solaire pour les châteaux d'eau au niveau de la commune (Dr hammadi kocem,ouled si aissa el bouhall,ouled akkaria,ouled abbou,ouled si grine et le centre] à la commune lounasda Province El kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

- une caution provisoire de la somme de 10.000,00 dh (dix mille dh).

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit :

- 400 500,00 dhs (quatre cent mille cinq cent dh, 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
- * Pour les concurrents installés au Maroc
- Une copie légalisée (certificat conforme à l'original)du certificat de qualification et de classification.il est exigé pour le présent appel d'offre les qualification suivantes :

Secteur (Nouveau système)	Qualification (Nouveau système)	Classe minimale (Nouveau système)
J	J,3	4

- * Pour les concurrents non installés au Maroc
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9252/PA

STE ESPOIR SANTE SARL AU
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 07/11/2022, l'A.G.E décide ce qui suit :
 - Augmentation du capital de 400.000,00 DHS à 900.000,00 DHS par prélèvement sur les primes d'émission.
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 14/11/2022 sous n° 845653.
N° 9255/PA

SOCIETE OKSA BUSINESS GROUP
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 17/10/2022, l'assemblée de la société OKSA BUSINESS GROUP SARL AU, a décidé de :
 - transférer le siège social à la nouvelle : ANGLE RUE FARIS ET 30 RUE ABOU ISHAK EL OUAJJAJ IMM LA RESIDENCE ROYALE ETG 3 APPT 6 -CASABLANCA-
 - Extension d'objet mentionné en Procès-Verbal.
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 14/11/2022 sous n° 845651.
N° 9256/PA

FIDUCIAIRE CAFMA RUE TRIPOLI N° 26 ALI CHEIKH - NADOR -
 TEL : 05.36.33.24.64
DISSOLUTION
 1- Aux termes de l'Assemblée générale Extraordinaire du 13/10/2022 l'associé unique de la société « STE AUTO-ECOLE JAMAL » SARL A.U au capital de 100.000,00 DHS, sise à RUE IBN ROCHD N° 88 2ème ETAGE APPT 04 NADOR, ont décidé :
 • Dissolution anticipée de la société ;
 • Nomination d'un liquidateur ;
 • Fixation du siège de la liquidation ;
 • Pouvoirs à conférer ;
 2 - Dépôt légal effectué au tribunal de première instance de NADOR le 08/11/2022 sous le N° 4727.
N° 9257/PA

FIDUCIAIRE CAFMA RUE TRIPOLI N° 26 ALI CHEIKH - NADOR -
 TEL : 05.36.33.24.64
DISSOLUTION
 1- Aux termes de l'Assemblée générale ordinaire de clôture du 14/10/2022 l'associé unique de la « STE AUTO-ECOLE JAMAL » SARL A.U au capital de 100.000,00 DHS, sise à RUE IBN ROCHD N° 88 2ème ETAGE APPT 04 NADOR ont :
 • Examiné le rapport de liquidation ;
 • Déchargé le liquidateur de son mandat ;
 • Constatation de la clôture de la liquidation ;
 2 - Dépôt légal effectué au tribunal de première instance de NADOR le 11/11/2022 sous le N° 4757.
N° 9258/PA

Par le biais de « FIDUMAHBOUB » SARL
 Cabinet de Conseils Juridique & Fiscales
 Tél : 06 63 22 19 29
CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L. AU
 Société
YASSIMO PLATRE
 Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du

24/10/2022, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associe unique et enregistré le 27/10/2022, dont les caractéristiques sont :
 Dénomination : YASSIMO PLATRE S.A.R.L AU
 Objet social: - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
 Siège social : 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APTS-CASABLANCA
 Capital social : fixé à 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune répartie comme suite :
 - Mr WAHMANE LAHCEN 1000 Parts de 100 dhs chacune.
 Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution.
 Gérance : la société est gérée par Mr WAHMANE LAHCEN.
 Registre de commerce : la société inscrit au registre de commerce de centre régional d'investissement de grand Casablanca sous le numéro 561449
N° 9259/PA

GT BULDING SARL AU CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 25.11.2021, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
 Dénomination : GT BULDING
 Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
 Objet: TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).
 Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.
 DUREE : 99 ans.
 Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
 • Mr. EL GHRIB TAOUFIK: 1000 parts sociales.
 GERANCE : M. EL GHRIB TAOUFIK, gérant unique de la société.
 La société est engagée par la signature du gérant unique M. EL GHRIB TAOUFIK.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 30.12.2021 sous le N° 806493. La Société est immatriculée au RC sous N° 527431.
N° 9260/PA

Royaume du Maroc
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
 Région Marrakech-Safi
 Direction Provinciale de Safi
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 14/SE/2022
 Le 08/12/2022 à 10H00 ; il sera procédé, au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle

SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat de Fournitures électriques et quincaillerie pour les établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de SAFI. (En Lot Unique).
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des marchés et des achats, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle SAFI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
 -Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de : 3000,00 DHS (Trois mille dirhams)
 -L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 227 568,00 DH TTC (Deux cent vingt-sept mille cinq cent soixante-huit Dirhams TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I (20 Mars 2013).
 Les concurrents peuvent :

- déposer contre récépissé leurs plis à l'unité des Achats, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Safi.
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appels d'offres (article n° :15 du règlement de consultation) doivent être déposés au service des affaires administratives et financières, bureau des marchés sise à : Rue Damas Ville Nouvelle- Safi avant le 07/12/2022 à 12h00 (heure limite pour le dépôt des échantillons).
N° 9261/PA

ROYAUME DU MAROC
 DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés que l'appel d'offres n° 38/2022 du 23/11/2022 à 10h30 relatif aux travaux de renforcement en béton bitumineux de la RN6 entre les PK320+200 et PK328+100 - Province de Taza. Travaux de renforcement en béton bitumineux de la RN6 entre les PK320+200 et PK328+100 - Province de Taza, publié au journal Libération le 25 Octobre 2022 sous n° 9753, prévu le 23 Novembre 2022 à 10h30, est reporté pour le 29 Novembre 2022 à la même heure.

N°9253/PA

ROYAUME DU MAROC
 AGENCE NATIONALE DES PORTS
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
 DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
38/AOO/DRPS-ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le 08/12/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CLOTURES DE SECURITE ET D'UN PONTON FLOTTANT AU PORT DE PECHE DE SAFI VILLE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-
 Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **4 000,00 QUATRE MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **421 920,00 TTC QUATRE CENT VINGT ET UN MILLE NEUF CENT VINGT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
 *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
 *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 en date du 14/12/2021 ;
 *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **29/11/2022 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :
 Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:
SECTEUR: L QUALIFICATION: L5 CLASSE: 4

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi -
 Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.
N°9254/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Marrakech
Safi
Province de Safi
Secrétariat Général
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT EN SEANCE
PUBLIQUE
JEUDI 08 DECEMBRE
2022

N°: 92/BG/2022
Le JEUDI 08 DECEMBRE
2022 A 10H30, il sera procé-
dé au siège du Secrétariat
Général de la Province de
Safi, à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres
ouvert suivant :

Appel d'offres ouvert N°:
92/BG/2022.

Date d'ouverture des plis :
JEUDI 08 DECEMBRE 2022
A 10H30.

Objet de l'appel d'offres ou-
vert : TRAVAUX D'AME-
NAGEMENT DES
BATIMENTS ADMINIS-
TRATIVES RELEVANT DE
LA PROVINCE DE SAFI.

La caution provisoire est
fixée à : 30000 DHS
(TRENTE MILLE DI-
RHAMS).

L'estimation du Maître
d'ouvrage : 1 935 468 DHS
TTC (UN MILLION NEUF
CENT TRENTE CINQ
MILLE QUATRE CENT
SOIXANTE HUIT DI-
RHAMS TTC).

Les dossiers d'appel d'of-
fres peuvent être retirés à la
division du budget et des
marchés au Secrétariat Gé-
néral de la Province de Safi,
ils peuvent être également
téléchargés à partir du por-
tail des marchés publics de
l'Etat (www.marchespub-
lics.gov.ma).

Le contenu la présentation,
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit-
ent être conformes aux
dispositions des articles
27,29,31 et 148 du décret n°:
2-12-349 du 20 mars 2013
relatif aux marchés publics.
La soumission électronique
est autorisée conformément
aux dispositions de l'arrêté
N2 0-14 du 4 septembre
2014 relatif à la dématériali-
sation des procédures de la
passation des marchés pub-
lics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis à la division
du budget et des marchés
au Secrétariat général de la
Province de Safi.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à la
division précitée ;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance, et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit transmettre leurs of-
fres par voie électronique
via le portail des marchés
publics.

• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
N° 9262/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION SOUS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUJANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 61/2022/INV
Le 08/12/2022 à 10h00, il
sera procédé, dans la salle
des réunions à la direction
provinciale de l'AREF SM à
Taroudant, Route Marrakech
Lamhayta BP 04 Tarou-
dant, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'of-

PROVINCIALE DE
GUELMIM
AVIS APPEL D'OFFRE
OUVERT AU (RABAIS OU
(MAJORATION)
N° :84/2022/BLDPMENG
DU :12/12/2022 A 10H00
SEANCE PUBLIQUE

Le 12/12/2022 A 10H00,il
sera procédé au siège de la
direction DE GUELMIM-
sise à :AV Houmane Al Fe-
touaki quartier Bab Sahara
Guelmim, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres au (rabais ou majora-
tion) concernant

:TRAVAUX DE DEMOLITION
DES ESPACES
ABANDONNES ET DELA-
BRES AU SEIN DES ETA-
B L I S S E M E N T S
SCOLAIRES RELEVANT
DE LA DIRECTION PRO-
VINCIALE DE GUELMIM-
AREF DE GUELMIM
OUEJ NOUN.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés à la direction
provinciale deGuelmim. Il
peut, également, être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.
ma

L'estimation globale toutes
taxes comprises est fixéeà la
somme de : 192 000,00DH
(CENT QUATRE VINGT
DOUZE MILLEDI-
RHAMS).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :4000,00
DH (QUATRE-
MILLE DIRHAMS).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret N° 2-12-349 du 08
Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis au bureau
des marchés de la direction
provinciale à Guelmim
- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au service
précité.

- soit les remettre directe-
ment au président de la
commission d'appel d'of-
fres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie
électronique conformément
à l'article 7 de l'arrêté du
Ministre de l'économie et
des finances n° :20-14 du
04/09/2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles 4et 14du ré-
glement de la consultation.
N° 9263/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION SOUS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUJANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 61/2022/INV
Le 08/12/2022 à 10h00, il
sera procédé, dans la salle
des réunions à la direction
provinciale de l'AREF SM à
Taroudant, Route Marrakech
Lamhayta BP 04 Tarou-
dant, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'of-

fres sur offres de prix N°
61/2022/INV pour : Acqui-
sition de mobilier d'ensei-
gnement au profit des
classes de l'enseignement
préscolaire relevant de la
direction provinciale de
L'AREF SM à Taroudant
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des affaires administratives
et financières à la direction
provinciale de l'AREF SM à
Taroudant,Route Marrakech
Lamhayta BP 04 Tarou-
dant, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics :
www.marchespublics.
gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé comme suit :
5 000,00 DH (Cinq mille di-
rhams).

Le montant de l'estimation
des coûts des prestations
établie par le maître d'ou-
vrage est :
562 830,00 DH TTC (Cinq
cent soixante-deux mille
huit cent trente dirhams et
zéro cts TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit-
ent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis
contre récépissé dans le ser-
vice des affaires adminis-
tratives et financières à la
direction provinciale de l'
AREF SM à Taroudant
,Route Marrakech Lam-
hayta BP 04 Taroudant.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
service précité.

- Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
marocain des marchés pu-
blics.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les Prospectus ou notices
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres dans l'article 13
du règlement de consulta-
tion doivent être déposés au
service des affaires adminis-
tratives et financières de la
direction provinciale de l'
AREF SM à Taroudant
,Route Marrakech Lam-
hayta BP 04 Taroudant
avant le : 07/12/2022 à
16h30.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.
N° 9264/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 48/INV/2022
Le 09/12/2022 à 10h00, il
sera procédé, au siège de la
Direction Provinciale Al
Hauoz-TAHANAOUT à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres « au rabais
ou à majoration » pour Tra-
vaux d'aménagement de 08

bibliothèques, du centre du
préscolaire et 04 Blocs sani-
taires spécifiques relevant
de la Direction Provinciale
AL HAOUZ (en 3 lots) :

- Lot n°01 : Travaux d'amé-
nagement de 08 biblio-
thèques relevant de la
Direction Provinciale AL
HAOUZ ;

- Lot n°02 : Travaux d'amé-
nagement de 04 Blocs sani-
taires spécifiques relevant
de la Direction Provinciale
AL HAOUZ ;

- Lot n°03 : Travaux d'amé-
nagement du centre du pré-
scolaire à la Direction
Provinciale AL HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés au sein de la
Direction provinciale AL
HAOUZ- TAHANAOUT.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à :

- 10 000,00 Dhs (Dix mille
Dirhams) pour le Lot n°01;
- 3 000,00 Dhs (Trois mille
Dirhams) pour les Lots
n°02 et n°03.

L'estimation des coûts des
prestations établit par le
maître d'ouvrage, est fixée
à la somme de :

- Lot n° 01 : 491 172,00 DHS
(Quatre cent quatre-vingt-
onze mille cent soixante-
deux Dirhams TTC) ;

- Lot n° 02 : 181 620,00 DHS
(Cent quatre-vingt-un mille
six cent vingt Dirhams
TTC) ;

- Lot n° 03 : 134 457,60 DHS
(Cent trente-quatre mille
quatre cent cinquante-sept
Dirhams et 60 Cts TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit-
ent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29et 31du décret n° 2-12-349
du 8 Joumada I 1434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction provinciale AL-
HAOUZ.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit déposer électroniquement
via le portail de
marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'ar-
rêté du ministre de l'écono-
mie et des finances n°
1982-21 du 14 décembre
2021 relatif à la dématériali-
sation des procédures de
passation des marchés pu-
blics et des garanties pécu-
niaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de la consultation. Notam-
ment la production, pour
les concurrents installés au
Maroc, de la copie certifiée
conforme à l'original du
certificat de qualification et
de classification (Ce certifi-
cat tient lieu du dossier
technique) dans le secteur,
classe minimale et qualifi-
cation suivants :

- Secteur : A - Qualification
: A2 ou A5 - Classe : 5 pour

chaque lot.

Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent four-
nir le dossier technique tel
que prévu par l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 9265/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS N°
49/INV/2022 et
50/INV/2022

Le 09/12/2022, il sera procé-
dé, au siège de la Direc-
tion Provinciale Al
Hauoz-TAHANAOUT à
l'ouverture des plis relatifs
aux appels d'offres « au ra-
bais ou à majoration » N° :

- 49/INV/2022 : à pour
objet Travaux d'aména-
gements du siège de la Direc-
tion Provinciale AL
HAOUZ, programmé à
11h00.

- 50/INV/2022 : à pour
objet Travaux de démolition
de 14 salles vêtustes rele-
vant de la Direction Provin-
ciale AL HAOUZ,
programmé à 12h00.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés au sein de la
Direction provinciale AL
HAOUZ- TAHANAOUT.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à :

- 10 000,00 Dhs (Dix mille
Dirhams) pour l'AOO n°
49/INV/2022 ;
- 3 000,00 Dhs (Trois mille
Dirhams) pour l'AOO n°
50/INV/2022.

L'estimation des coûts des
prestations établit par le
maître d'ouvrage, est fixée
à la somme de :

- 445 105,20 DHS (Quatre
cent quarante-cinq mille
cent cinq Dirhams et 20 Cts
TTC) pour l'AOO n°
49/INV/2022 ;

- 143 640,00 DHS (Cent
quarante-trois mille six cent
quarante Dirhams TTC)
pour l'AOO n°
50/INV/2022.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit-
ent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29et 31du décret n° 2-12-349
du 8 Joumada I 1434 (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction provinciale AL-
HAOUZ.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit transmettre par
voie électronique via le por-
tail des marchés public
(www.marchespublics.gov.
ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de la consultation.
N° 9267/PA

rété du ministre de l'écono-
mie et des finances n° 1982-
21 du 14 décembre 2021
relatif à la dématérialisation
des procédures de passa-
tion des marchés publics et
des garanties péuniaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de la consultation. Notam-
ment la production, pour
les concurrents installés au
Maroc, de la copie certifiée
conforme à l'original du
certificat de qualification et
de classification (Ce certifi-
cat tient lieu du dossier
technique) dans le secteur,
classe minimale et qualifi-
cation suivants :

- Secteur : A - Qualification
: A5 - Classe : 5 pour l'AOO
n° 49/INV/2022.

- Secteur : A - Qualification
: A2 - Classe : 5 pour l'AOO
n° 50/INV/2022.

Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent four-
nir le dossier technique tel
que prévu par l'article 6 du
règlement de consultation.
N° 9266/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE D'IFRANE
COMMUNE BEN SMIM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 11/CTBS/2022

Le 12 /12/2022 à 11 h, Il
sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le prési-
dent de la commune Ben
Smim à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres sur
offres de prix : TRAVAUX
D'ALIMENTATION EN
EAU POTABLE DU CEN-
TRE DE ZAOUIA A LA
COMMUNE BEN SMIM .

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
technique,de la commune
Ben Smim, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics : (www.marchespub-
lics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de:
100 000,00 dhs (Dix mille Di-
rhams)

- L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : (Deux cent
soixante quatorze mille cent
vingt et huit dirhams) 274
128,00 dhs

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit-
ent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
technique, de la commune
Ben Smim.

- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité ;

- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit les transmettre par
voie électronique via le por-
tail des marchés public
(www.marchespublics.gov.
ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de la consultation.
N° 9267/PA

ROBIN TRANS ET SERVICE SARL AU
Cession des parts sociales
RC°24575

I-selon la décision de l'associé unique de LA STE ROBIN TRANS ET SERVICE en date du 18/10/2022, il a été Décidé ce qui suit :
- La Cession de la totalité des parts sociales de Mr. ZRAIDI AZEDDINE soit Mille (1000)parts sociales d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune àMr. HAKIM MOURAD.
-Mr. ZRAIDI AZEDDINE, accepte sa démission en tant qu'ancien gérant unique.

- La nominationMr. HAKIM MOURADcomme nouveau gérant associé unique.

- La signature socialeunique du nouveau gérant associé unique de Mr. HAKIM MOURAD.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le14/11/2022 sous le N° 2225.

III- Le déclaration de modification de ladite société a été effectuée au niveau du registre de la première instance de Mohammedia le14/11/2022 sous le numéro2526du registre chronologique.

N° 9268/PA

SEBOU SHOES SARL
Cession des parts sociales
RC : 440585

I- Selon la décision de l'associé unique de la société « SEBOU SHOES SARL AU», il a été Décidé en date du 07/09/2022 ce qui suit :

- La Cession de quatre mille (4000)parts sociales de Mme. FERREIRA REIS AUGUSTA MARIA d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune àMr. MIGUEL ANTONIO ALVES FERREIRA SECRETÁRIO, titulaire de passeport N° : CB494373.

- La Cession de trois mille (3000)parts sociales de Mme. FERREIRA REIS AUGUSTA MARIA d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune àMr. DE OLIVEIRA REIS JOSE OSVALDO, titulaire de la carte de résidence N° T0025835.

- La Cession de trois mille (3000)parts sociales de Mme. FERREIRA REIS AUGUSTA MARIA d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune àMr. RABANI SALAH, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N° T160727.

-Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée à associée unique « S.A.R.L AU » à une société à responsabilité limitée « S.A.R.L »

-Nomination desMr. RABANI SALAH & Mr.MIGUEL ANTONIO ALVES FERREIRA SECRETÁRIO, en tant que des nouveaux cogérants, Par conséquent la société est engagée envers les tiers par la signature sociale conjointe entre Mr. RABANI SALAH & Mr.MIGUEL ANTONIO ALVES FERREIRA SECRETÁRIO.
-la démission de Mme.

FERREIRA REIS AUGUSTA MARIA, en tant qu'ancienne gérante associée.

II-Le dépôt légal de modification, a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de Commerce de CASABLANCA ; le 14/11/2022, sous le N° 845641.

III- Le déclaration de modification, a été effectuée au niveau du registre du tribunal de Commerce deCASABLANCA ; Le 14/11/2022, sous le N° 37808du registre Chronologique

N° 9269/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FKH
BEN SALAH
CERCLE DE FKH
BEN SALAH
COMMUNE/T DE B.OUKIL
AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° : 06/2022

Le Mardi 13 Décembre 2022 à 10h, il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale de Beni Oukil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre concernant l'affermage du souk hebdomadaire de Beni Oukil pour l'année budgétaire 2023 comme suit

- 1- Air entrée a bestiaux
- 2- Place des tentes
- 3- Balance légumes
- 4- Fondouk a bestiaux
- 5- Air a grain
- 6- Air a peau
- 7- Parking auto et velomoteur
- 8- Enregistrement aux bestiaux

* Le prix estimatif de la location est fixé à la somme de : 145 000.00 * cent quarante cinq mille dhs*
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 500.00 dhs* quatre mille cinq cent dhs*.

Le cahier des charges peut être retiré auprès de la regie des recettes ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'état via l'adresse électronique suivante: www.marchés publics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada2 1428 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la regie de recettes à la commune territoriale de Beni Oukil -soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-soit les remettre au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un plis cacheté portant:
1-dossier administratif

comprenant :

- A) La déclaration sur l'honneur
- B) Lattestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;
- C) L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS ;
- D) Caution provisoire de 4500.00 dhs* quatre mille cinq cent dhs *
- E) P.C de la C.I.N
- F) Copie du cahier de charge paraphée
- J) Copie du règlement de consultation paraphée
- H) L'attestation d'inscription au registre de commerce

2-dossier technique comprenant :

- A) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent
- 3-dossier financier comprenant

A) Acte d'engagement du prix cacheté et signé par le concurrent (en lettres et en chiffres).

Pour tout autre renseignements contacter le service de la regie de recettes.

N° 9270/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FKH
BEN SALAH
CERCLE DE FKH
BEN SALAH
COMMUNE/T DE B.OUKIL
AVIS APPEL D'OFFRE
N° :07/2022

LE MARDI 13 DECEMBRE 2022 A 12H, IL SERA PROCÉDE AU BUREAU DU PRESIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI OUKIL A L'OUVERTURE DES PLS RELATIF A L'APPEL D'OFFRE CONCERNANT L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIR DE BENI OUKIL POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2023.

- LE PRIX ESTIMATIF DE LA LOCATION EST FIXE A LA SOMME DE : 23 000.00 -(VINGT TROIS MILLE DHS).

- LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A LA SOMME DE : 2 000.00 DHS (DEUX MILLE DHS).

LE CAHIER DES CHARGES PEUT ETRE RETIRE APRES DE LA REGIE DES RECETTES OU TELECHARGE A PARTIR DU PORTAIL DES MARCHES DE L'ETAT VIA L'ADRESSE ELECTRONIQUE SUIVANTE: WWW.MARCHES PUBLICS.GOV.MA.

LE CONTENU AINSI QUE LA PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27 ET 29 DU DECRET N° 2-12-349 DU 8 JOMADA2 1428 (20 MARS 2013) FIXANT LES CONDITIONS ET LES FORMES DE PASSATION DES MARCHES DE L'ETAT AINSI QUE CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES A LEUR CONTROLE ET A LEUR GESTION.

LES CONCURRENTS PEUVENT :
-SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLS

AU BUREAU DE LA REGIE DE RECETTES A LA COMMUNE RURALE DE BENI OUKIL.

-SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRECITE.

-SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION AU DEBUT DE LA SEANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.

-SOIT LES DEPOSER PAR VOIE ELECTRONIQUES DANS LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS.

LE DOSSIER PRESENTE PAR CHAQUE CONCURRENT EST MIS DANS UN PLS CACHEE PORTANT :

- 1-DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :
- A) LA DECLARATION SUR L'HONNEUR
- B) L'ATTESTATION DU PERCEPTEUR DU LIEU D'IMPOSITION DELIVREE DEPUIS MOINS D'UN AN ;
- C) L'ATTESTATION DELIVREE DEPUIS MOINS D'UN AN PAR LA CNSS ;
- D) CAUTION PROVISOIRE DE 2 000.00 DHS.-DEUX MILLE DHS -
- E) P.C DE LA C.I.N
- F) COPIE DU CAHIER DE CHARGE PARAPHEE
- J) COPIE DU REGLEMENT DE CONSULTATION PARAPHEE
- H) ATTESTATION D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE COMMERCE

2-DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

- A) UNE NOTE INDICANT LES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DU CONCURRENT
- 3-DOSSIER FINANCIER COMPRENANT :

A) ACTE D'ENGAGEMENT DU PRIX CACHE ET SIGNE PAR LE CONCURRENT (EN LETTRES ET EN CHIFFRES).

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENTS CONTACTER LE SERVICE DE LA REGIE DE RECETTES.

N° 9271/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD CAIDT CHOUGRANE
COMMUNE TERRITORIALE CHOUGRANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°01/AMF/2022

Le 23/12/2022 à 15 Heures, il Sera procédé dans le bureau de Mr le président de la Commune de Chougrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour Aménagement de la maison et la fourrière communales de chougrane province de khouribga.

Le dossier d' appel d'offres peut être retiré du bureau Technique de la commune, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Cinq Cent Dirhams (8 500,00Dhs).

• L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Cinquante Neuf Dirhams et 80 Cts. (299 959,80 Dhs).

• le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la commune.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

NB : Une visite des lieux est prévue le 14/12/2022 à 10 heure du matin. Départ du siège de la commune.

N° 9272/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD CAIDT CHOUGRANE
COMMUNE TERRITORIALE CHOUGRANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°02/ASHD/2022

Le 23/12/2022 à 16 Heures, il Sera procédé dans le bureau de Mr le président de la Commune de Chougrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour Aménagement du souk hebdomadaire et ses dépendances à la commune de chougrane province de khouribga .

Le dossier d' appel d'offres peut être retiré du bureau Technique de la commune, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Douze Mille Dirhams (12 000,00Dhs).

• L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Quatre Cent Soixante Dix Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Dirhams et 54 Cts. (479 999,54 Dhs).

• le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la commune.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation .
NB : Une visite des lieux est prévue le 14/12/2022 à 11 heure du matin. Départ du siège de la commune.

N° 9273/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 27bis /2022

Le 08/12/2022 à 10h. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du Secrétariat Général de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Mission d'assistance à maîtrise d'œuvre pour le contrôle et suivi des Travaux de construction de la liaisons routière reliant la RP 1011 et douar ihabilen sur environ 2.5 km A la CT AIT OUAQRIM - Province de chtouka ait baha

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000,00 dhs (Cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 84000.00 dhs (Quatre Vingt Quatre Mille dirhams) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité -soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La Copie certifié conforme du certificat d'agrément D4 et D5 est exigé

Pour les candidats non installés au Maroc Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 9274/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE
D'OUAD AMLIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° OA / 05 / 2025

Le vendredi 16 décembre 2022 à Onze (11) heures, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune d'Ouad Amlil - Province de Taza - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet: Mission d'assistance à maîtrise d'œuvre pour le contrôle et le suivi des travaux d'aménagement de l'entrée nord de la ville d'Ouad Amlil.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de ladite commune, et il peut également être téléchargé à partir de portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cinq mille (5 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations s'entend toutes taxes comprises établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quarante (195 840,00) dirhams, 00 centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, leurs plis contre récépissé, sur support papier dans le bureau d'ordre de la commune;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune ;
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage ;
- soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 17 du règlement de la consultation. Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité D4, D5, D20.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 17-I-B2 du règlement de la consultation.

N° 9275/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Équipement,
et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 37/2022/DGM
 Le 09/12/2022 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 37/2022/DGM, pour étude de mise en place d'un système d'alerte aux tsunamis au Maroc.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante Mille Dirhams)

-L'estimation des coûts du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 572 480,00 dhs TTC (Un million cinq cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingts Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés et Gestions Comptables à la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Pour les concurrents installés au Maroc :Sont tenus de fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat d'agrément : domaine d'activité exigé D13 (Etudes générales) ainsi que le dossier technique tel que prévu dans le règlement de consultation.

Pour les concurrents non installés au Maroc : sont tenus de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9276/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
AREF MARRAKCH -
SAFI
DIRECTION D'EL
KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 25/INV/2022

Le 08/12/2022 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :

- Lot N° 01 : Travaux d'aménagement de Dix Huit (18) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;

- Lot N° 02 : Travaux d'aménagement de Sept (07) lycées collégiaux relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;

- Lot N° 03 : Travaux d'aménagement de Six (06) lycées qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (45 000,00 DH) Quarante mille Dirhams ;

- Lot N° 02 : (30 000,00 DH) Trente mille Dirhams.

- Lot N° 03 : (65 000,00 DH) Soixante cinq mille Dirhams.

- L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (1 800 000,00 DH) Un Million huit Cent Mille Dirhams ;

- Lot N° 02 : (1 278 714,00 DH) Un Million deux cent soixante dix huit Mille sept cent quatorze Dirhams.

- Lot N° 03 : (2 570 622,00 DH) Deux Millions cinq cent soixante dix Mille six cent vingt deux Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les certificats de qualification et de classification demandés sont :

• Secteur : A (Constructions)

• Qualification : A 5 (Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments)

• Classe : 4

Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9277/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire et des
Sports
Centre Régional
des Métiers

de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 11/CRMEF OR/2022

Le 08 décembre 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège CRMEF.OR, Hay El Massira Place de Lille - Oujda - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Acquisition de l'équipement technique de la salle polyvalente sise au siège Al Massira à Oujda relevant du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental - CRMEF. OR -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du CRMEF.OR, sis Hay El Massira Place de Lille-Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à (16.000,00 DH) seize mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (1.056.396,00dhs) Un Million Cinqante-ix Mille Trois Cent Quatre-vingt-seize Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

-Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au

bureau précité ;
 -Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la CRMEF.OR Oujda ;
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 -Soit les transmettre par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics avant le 08/12/2022 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

NB: Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 9278/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 15/2022/BP

Le 15/12/2022 à 11 h ,il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix : ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR BEN SAYOU A LA CT ZEMRANE CHARQUA PROVINCE D'EL KALAA DES SRAGHNA

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10. 000.00 DHS (DIX Mille Dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 495.444.00 (QUATRE CENT QUATRE VINGT CINQUE MILLE QUATRE CENT QUARANTE QUATRE DHS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna
- 2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna
- 3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de

l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9279/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MEDIOUNA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM

Avis d'Appel d'offres
ouvert
N° 29/2022/BG

Le 09/12/2022 à 10H00 , il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux d'aménagement du siège de la Province de Médiouna-en lot unique..

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétaire général de la division de budget et des marchés/ service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille dirhams (6 000,00 Dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent soixante quinze mille six cent quatre vingt quinze Dirhams et quarante centimes TTC (375 695.40 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/ service des marchés).
- Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux est programmée le 28/11/2022 à 10 h00, lieu de rencontre Secrétariat Général de la Province de Médiouna.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 9280/PA

MILEVERY SARL AU
Au capital de 10 000 DHS
Siège Social : 265
Bd Zerkoutni n° 92 Anfa -
Casablanca
RC : 318569
DISSOLUTION
Suivant décisions de l'associé unique de la société SARL AU «MILEVERY», après constatation de l'impossibilité de la société de réaliser son objet, L'associé unique prononce, par anticipation, la dissolution de celle-ci à et sa mise en liquidation amiable. M. Malik Benomar est nommé en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à : Casablanca, Rue 265 Bd Zerkoutni n° 92 Anfa. Le Dépôt a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 10 novembre 2022 sous le n° 845541.
N° 9281/PA

NSA INVEST SARL CAPITAL SOCIAL
300 000 DH
Siège Social : Casablanca, Résidence Anfa Plaza B,1 Bis Rue n° 5 Lahjajma Angle Rue Ahmed Charci RC : 239205 Casablanca
Suivant décisions de l'AGE des associés de la société SARL «NSA INVEST», en date du 26/09/2022 et après constatation de l'impossibilité de la société de réaliser son objet, les associés prononcent la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour et donnent quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat. Le siège de la liquidation est fixé à : Casablanca, Résidence Anfa Plaza B,1 Bis Rue n° 5 Lahjajma Angle Rue Ahmed Charci
Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 26 octobre 2022 sous le n° 843527.
N° 9282/PA

«FICASUD» S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri
Bloc F n° 7 Guéliz
Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 –
05 24 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
«REMPARTS BAB J'DID»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
Enseignes : HIVERNAGE
HOTEL & SPA – RIAD
MARRAKECH BY HIVERNAGE – O'BARBIER
– SKY KOUTOUBIA
AU CAPITAL SOCIAL
DE 24.000.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 4, RUE
DU TEMPLE HIVERNAGE MARRAKECH
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 05/10/2022, il a été décidé :
• De révoquer Mr CHAIA KARIM DAOUD de son poste de Directeur Général de l'hôtel ;
• Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 09/11/2022, sous le n° 141265.
Pour extrait et mention
N° 9283/PA

FICASUD SARL AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage
Ghandouri, Bloc F Bureau
n° 7
Guéliz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 /
42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
«S2 BEN»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL
DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 3, RUE
DES TEMPLES –
BUSINESS CENTER
MARRAKECH
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 05/07/2022, il a été décidé :
- De ratifier la cession de 499 parts sociales de la société ACTIVAL FINANCES SARL en faveur de la société B.I DEVELOPPEMENT SARL ;
- De ratifier la cession d'une (1) part sociale de la société ACTIVAL FINANCES SARL en faveur de Mr SALIM BENNANI ;
- De constater la sortie d'une associée de la société il s'agit de la société ACTIVAL FINANCES SARL, représentée par Mr ALI IBEN MANSOUR EL HOUTTI EL HASSANI ;
- D'accepter la démission de Mr ALI IBEN MANSOUR EL HOUTTI EL HASSANI de son poste de cogérant de la société et lui donner quitus général et sans réserve pour sa période de gestion ;
- D'adopter une nouvelle forme des statuts de la société ;
- Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 14/11/2022, sous le numéro 141418.
Pour extrait et mention
N° 9284/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
BENI-MELLAL-
KHENIFRA
PROVINCE
DE BENI-MELLAL
CERCLE DE
BENI-MELLAL
CAÏDAT OULED-YAICH
COMMUNE
OULED-YAICH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 02 / croy / 2022
Seance publique
- le 14 decembre 2022 à 10
Heures du matin il sera
procédée dans la salle des
réunions de la commune
des Ouled-yaich à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur
offres de prix pour : location
des boutiques N :18-21
et 22 situées près de la
mosquée ALFATH
au centre BEZZAZA de
surface chacune de 16.80
m2
Commune ouled yaich
province de beni mellal .
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au près du
service du patrimoine

communale de la commune, il peut être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à 1000.00 dhs (mille dirhams).
-Le prix d'ouverture estimé établi par le maitre d'ouvrage pour chaque boutique est fixé à la somme de 400.00 dhs(quatre cent dirhams).
- Le contenu ainsi la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune des Ouled-Yaich.
- Soit les déposer contre récépissé leur pli au bureau d'ordre de la commune.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.
N° 9285/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° :
100/2022/C.A.S/PAZ

Le 09 Décembre 2022 à 10 heures ; il sera procédé, dans le bureau de monsieur le secrétaire général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes Architecturales et suivi des travaux pour la construction d'un Dispensaire Rural et logement de fonction au douar Tamtkarf Ait Smal à la CT Tagleft, Province d'Azilal. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :Un million trois cent mille dirhams, 00 Cts (1.300.000,00 DH HT).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret du N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission

d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation architecturale.
N° 9287/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° :
101/2022/INDH/PAZ
Le 09 Décembre 2022 à 11 heures ; il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :Etudes architecturales et suivi des travaux pour la création de 52 unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal.
•Lot 1 :Création de 18 unités préscolaires au niveau des communes :Afouar , Tabant , Ait m'hamed , Tamdanoumercéd ,Bzou , Tanant , Myaissa ben idriss , Province d'Azilal
•Lot 2 :Création de 17 unités préscolaires au niveau des communes :Myaissa ben idriss , Taounza , Tisqui , Ait Taguella , Ait Oumdis , Sidi Yaacoub , Ait Tamllil , Ouauizegh , Province d'Azilal
•Lot 3 :Création de 17 unités préscolaires au niveau des communes :Tilouguite ,Anergui , Tabarouchte , Tagleft , Ait Okabli , Ouaooula , Ait blal , Province d'Azilal
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau du

Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :
•Lot 1 : Trois millions neuf cent soixante mille dirhams, 00 Cts (3.960.000,00 DH HT).
•Lot 2 : Trois millions sept cent quarante mille dirhams, 00 Cts (3.740.000,00 DH HT).
•Lot 3 : Trois millions sept cent quarante mille dirhams, 00 Cts (3.740.000,00 DH HT).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret du N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation architecturale.
N° 9288/PA

Avis modificatif N° 01

Le Directeur Provincial de DP TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun porte à la connaissance du public, conformément à l'Article 19 du Décret n° 2-12-349 relatif aux Marchés Publics que les Appels d'offres ouvert publiés dans les journaux : **LIBERATION** n° 9754 Paris le 26 Octobre 2022 et **RISSALAT AL OMMMA** n° 12267 parus le 26 Octobre 2022 ont connu les modifications suivantes :

1- Estimation TTC en DHS
2- Date et heure d'ouverture des plis.

« AU RABAIS OU A MAJORATION »				
N°AO	OBJET	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	ESTIMATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
44/AO/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 5 ETABLISSEMENTS QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DP TANTAN / AREF GON	60 000,00 Dhs Soixante Mille Dirhams ; 00 cts	2 364 978,00 Dhs Deux Millions Trois Cent Soixante-Quatre Mille Neuf Cent Soixante-Dix-Huit Dirhams, 00 Centimes Au lieu de : 2 361 378,00 Dhs Deux Millions Trois Cent Soixante Et Un Mille Trois Cent Soixante-Dix-Huit Dirhams, 00 Centimes	28/11/2022 à 10 H00 min Au lieu de : 17/11/2022 à 14 H00 min

Le reste de l'avis ne contient aucune modification.

N°9286/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° : 102/2022/BG/PAZ
Le 09 Décembre 2022 à 12 heures ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement du Logement du secrétaire Général de la Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams, 00 Cts (20.000,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt seize dirhams, 00 Cts (999.996,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal au plus tard le 08 Décembre 2022 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9289/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° :103/2022/BG/PAZ
Le 09 Décembre 2022 à 13 heures ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatif à appel d'offres sur offres de prix pour : Achèvement construction du centre de Secours à Demnate et Azilal, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille cinq cent dirhams, 00 Cts (3.500,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux dirhams, 00 Cts (169.992,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9290/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents dans le cadre des appels d'offres ouverts n°112,113,114,115,116 et 117/EXP/2022, publiés au journal *Libération* n° 9770 du 14 Novembre 2022 page 14, relatifs au Service de restauration au profit des internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa Tafilalet à Ouarzazate, qu'ils sont tenus de se conformer aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, quant aux modalités du dépôt et du retrait des plis et des offres des concurrents par voie électronique, au lieu de l'Arrêté du Ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics abrogé.

Ainsi, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents et la constitution de la caution provisoire doivent être faits par voie électronique pour les appels d'offres dont l'estimation (Maximum) est supérieure ou égale à cinq millions (5000000.00) DH TTC.

N.B : l'objet de l'appel d'offres 117/EXP/2022 comporte une erreur matérielle : « grandes écoles » et non pas « granges écoles ».

Le reste sans changement.

N°9291/PA

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle, antivirus contre l'infoc





07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Ichaa Mamlaka
 08:35 : Alaf Merhba Guelmim
 09:30 : Dounia Douara Ep17
 10:30 : Dar Lahna Ep 23
 11:05 : Yaoumiat Andi Holm capsule 30
 11:10 : Oussrati 2022 Ep38
 12:10 : Rad Bal Ep 15
 12:15 : Koula ou Trikou ep5
 12:50 : Festival international du film de Marrakech capsule 5
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Rdat Lwalida S2 Ep 4
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Jmaatna Zina 2 Fayçal Ihab Amir
 16:30 : Festival international du film de Marrakech Star du Festival Ep 6
 17:00 : Festival international du film de Marrakech Bonjour le Festival Ep 6
 17:30 : Stoun Laklam Ep 6
 17:40 : 100% Raqmi Ep 7
 18:00 : Lmoudir Lâam Ep 7
 18:15 : Majala Iktissadia
 18:30 : JT en Français
 18:50 : Yaoumiat Andi Holm capsule 31
 19:00 : Dar Lahna Ep 24
 19:30 : Festival international du film de Marrakech capsule 6
 19:45 : Rouh Mouatana Ep 16
 19:55 : Koula ou Trikou Ep6
 20:30 : JT Principal
 21:30 : Jrit ou Jarit Ep 8
 22:30 : Amouddou
 23:30 : Dernier Bulletin D'information
 23:50 : Festival international du film de Marrakech Star du Festival Ep 6
 00:20 : Festival international du film de Marrakech Bonjour le Festival Ep 6
 00:50 : Moul Lamlih Ep 9
 01:40 : Oumran Bayna Bir wa Bahr
 02:35 : Lmoudir Lâam Ep 7
 02:50 : Rdat Lwalida S2 Ep 4
 03:30 : Dounia Douara Ep17
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Ichaa Mamlaka
 06:00 : Alaf Merhba Guelmim



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:25:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:30:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
 08:35:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
 09:25:00 : SERIE : OUCHEN
 10:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:05:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : SABAHYAT 2M
 11:55:00 : SERIE : ZANQAT ASSA3ADA
 12:25:00 : MAGAZINE : CAP-SULE SUCCESS STORY
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STAR-LIGHT
 13:20:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
 13:35:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:35:00 : SERIE : OUCHEN
 15:05:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 16:30:00 : SABAHYAT 2M
 17:25:00 : DESSIN ANIME : BERNARD
 17:30:00 : DESSIN ANIME : Mouss & Boubidi
 17:30:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO
 17:40:00 : MAGAZINE : POP UP
 17:50:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:05:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL
 18:50:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STAR-LIGHT
 18:55:00 : MAGAZINE : WALIMA M3A HALIMA
 19:00:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
 19:10:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:00:00 : NFO SOIR
 20:25:00 : QUE DU SPORT
 20:30:00 : METEO
 20:35:00 : ECO NEWS
 20:45:00 : AL MASSAIYA
 21:15:00 : METEO
 21:15:00 : ECO NEWS
 21:25:00 : MAGAZINE : CONFIDENCES DE PRESSE
 22:30:00 : MAGAZINE : CAP-SULES FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MARRAKECH
 22:35:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 00:20:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 01:05:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : 3ICHQ
 02:50:00 : MAGAZINE : 2M JAMEL COMEDY CLUB
 03:50:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
 04:55:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h25 : Tfo
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Familles nombreuses
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Les origines du péché : Téléfilm
 14h40 : Les origines du péché : Téléfilm
 16h30 : Star academy : Divertissement
 17h50 : Ici tout commence : Série
 19h55 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h00 : C'est Canteloup
 20h10 : La grande incruste 2 : Divertissement
 22h35 : La grande incruste 2 : Divertissement
 00h35 : Euro millions
 00h40 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Maternelles
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série



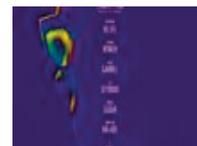
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place
 10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : Un si grand soleil : série
 20h10 : Histotaires d'une nation : Série doc
 23h05 : Les identités de Mona Ozouf : Film
 00h10 : Affaire conclue
 02h20 : Séville la mauresque : Documentaire
 02h50 : Pays et marchés du monde
 03h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 03h55 : Chacun son tour



05h00 : M6 music
 06h00 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un jour, un doc Magazine
 16h20 : Les reines du shopping
 17h40 : Objectif Top Chef : Magazine
 18h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série française
 20h05 : La France a n incroyable talent: Divertissement
 22h20 : La France a n incroyable talent: Divertissement
 23h20 : Les incroyables talents de la musique : Divertissement
 00h45 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 19h50 : Le dessous des cartes : l'essentiel : Magazine
 19h55 : Des vaccins et des hommes: Documentaire
 21h25 : Covid : 100



jours pour éviter la pandémie
 22h55 : La molécule miracle
 23h55 : Philosophie : Magazine
 00h20 : Arte reportage
 01h15 : The other side of the river : Documentaire



06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 07h30 : Littoral
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outremer Je mag
 10h25 : Outremer l'info
 12h00 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Rex: Série
 15h15 : Duels en familles le match des régions : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu



17h30 : Le 18-30
 18h00 : Le 19-20
 19h20 : Plus belle la vie : série
 19h45 : Tout le sport
 20h05 : Bellefond: Téléfilm
 21h45 : La stagiaire : Série
 23h25 : Votre télé et vous
 00h10 : Libre court sources
 02h20 : Le 3615 ne répond plus
 02h50 : Les matinales
 03h45 : Duels en familles, le match des régions
 03h20 : Slam
 03h55 : Questions pour un champion

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
Acteurs: Karim Abdel Aziz, Hind SABRI
Animation Comédie
Réalisateur: Enrique Gato
séances: 14:00 16:00

Top gun : maverick
de sortie: 25 mai 2022
Durée: 01:00:00
Genres: Action
Réalisateur: Joseph Kosinski
Acteurs: Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell
séances: 13:25 19:45 22:30

AL IKHWANE
Date de sortie: 11 mai 2022
Durée: 02:15:00
Réalisateur: Mohamed Amine Al Ahmar
séances: 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
Date de sortie: 10 mai 2022
Durée: 01:30:00
Réalisateur: hicham regragni
séances: 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
film Bullet train megarama-casablanca
Date de sortie: 3 août 2022
Durée: 02:32:00
Genres: Thriller Action
Réalisateur: David Leitch
séances: 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
film Kira w el gen megarama-casablanca
Date de sortie: 1 juillet 2022
Durée: 02:55:00
Genres: Action
Réalisateur: Marwan HAMED

JE T'AIME - I LOVE YOU
Date de sortie: 7 juillet 2022
Durée: 01:45:00
Genres:
Réalisateur: Tamer Housni
séances: 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe
film La très très grande classe megarama-casablanca
Date de sortie: 10 août 2022
Durée: 01:40:00
Genres:
Réalisateur: Frédéric Quiring
14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
Date de sortie: 7 septembre 2022
Durée: 01:20:00
Genres:
Réalisateur: Mohamed Abdel Rahman Hamaki
séances: 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
Date de sortie: 24 août 2022
Durée: 01:45:00
Genres:
Réalisateur: Jessica M. Thompson
séances: 13:45 16:00 20:45 22:45

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
Date de sortie: 24 août 2022
Durée: 01:29:00
Genres: Aventure Famille

Spider-man : no way home
Date de sortie: 7 septembre 2022
Durée: 02:37:00
Genres: Action Aventure
Réalisateur: Jon Watts
séances: 18:00

Citoyen d'honneur
Date de sortie: 14 septembre 2022
Durée: 01:36:00
Genres: Comédie
Réalisateur: Mohamed Hamidi
séances: 17:00 19:45 22:30

Kompromat
Date de sortie: 21 septembre 2022
Durée: 02:07:00
Genres: Thriller
Réalisateur: Jérôme Salle
séances: 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
Date de sortie: 14 septembre 2022
Durée: 01:38:00
Genres: Policier Comédie
Crime Mystère
Réalisateur: Tom George
14:15 17:45 22:30 19:45

rada malha - jrada malha
Date de sortie: 18 août 2022
Durée: 02:06:00
Réalisateur: Driss ROUKHE
séances: 17:00 19:45 22:30

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie DIAR EL HANAE
DIAR EL HANAE GH4, BD. 79
N° 20 - SIDI MOUMEN -
Tél : 0522.22.34.34 [+]

Pharmacie ESPACE NAIM
LOT OTHMANE 2 RUE 15 N°
50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA
MARCHÉ ESSALAMA I, HAY
ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
Pharmacie MASJID CIL
LOT. DU STADE N° 22 - HAY
ESSALAM - CIL
(PRES MOSQUEE CIL -
LABORATOIRE PFIZER) -
Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
Pharmacie BJANI
114, LOTISSEMENT SAADA I -
SIDI MAAROUF -
Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
MILLENIUM
N° 162 LOTISSEMENT
FLORIDA - SIDI MAAROUF
(FACE HAMMAM FLORIDA
ET CRECHE SANOUNOU) -
Tél : 0522.32.15.16

Lissasfa :
Pharmacie JARDINS DE
L'OUFLA
KASBA ALAMINE
EXTENSION, GH14 IMM 6 -
ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEU
CENTRE COMMERCIAL
CASAVIEU, MAC N°1 -
NASSIM LAGNE -
Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
Pharmacie IBN BATOUTA
78, RUE IBN BATOUTA (A
COTE DU CINEMA LUX) AVE-
NUE LALLA YACOUT - Tél :
0522.22.34.34 [+]

Pharmacie PORTE
CALIFORNIE
ROUTE 109, AVENUE MEKKA
- DAR HADJ DAOUF -
BACHKOU (ROND-POINT
BACHKOU) -
Tél : 0522.81.29.31 [+]

Pharmacie NARJIS
141, BOULEVARD YACOUB EL
MANSOUR - MAARIF -
Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
Pharmacie RAIS
62, RUE DE LA MER
BALTIQUE - AIN DIAB
(TERMINUS TRAMWAY AIN
DIAB) -- HARLEY DAVIDSON -
RESTAURANT VIP) -
Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
16, RUE MOHAMED
SMIHA - AVENUE DES F.A.R.
(EX. HOTEL SAFIR - ACIMA
BD. MED V - STADE -
Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
Pharmacie MOULAY ISMAIL
286, BD. MOULAY ISMAIL -
ROCHES NOIRES 20300 -
Tél : 0522.40.48.27

Ain Sebâa :
Pharmacie ESPACE SIHATI
55, RUE SALOMON
DAHAN - QUARTIER OUKA-
CHA - AIN SEBAA (PRES PRI-
SON OUKACHA) -
Tél : 0522.67.27.64

Ain Chock :
Pharmacie KRIMAT
341, BOULEVARD PANORA-
MIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQÇA
RESIDENCE ALAMANE RUE
EMILE BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MOHAM-
MADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD
142, RUE 5-DERB KOREA-GRE-
GOUANE (STATION TAXI
SIDI MAAROUF) PLACE
SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie RACHAD
32, AV. SOUHAIB ARROUMI -
AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI -
Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
Pharmacie LAYA
N° 9 ECONOMAT DE L'AMG
/ FRA - RUE AL ABTAL -
BEAUSEJOUR B.P. 16277 -
Tél : 0669818285 [+]

Pharmacie JNANE OULFA
RYAD EL OULFA GH8 EN-
TREE N°8 N° 151 (ACTUELLE-
MENT GH40) -
Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
HADIKAT OUM ERRIABE 2
GH4 N° 21 EN FACE MAR-
JANE HAY HASSANI - Tél :
0522.89.77.44 [+]

Beausejour
Pharmacie ORJOUANE
122, RUE ORJOUANE - HAY
ERRAHA - BEAUSEJOUR
(DERRIERE ACIMA BEAUSE-
JOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX -
L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS -
B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechid	Casa Oudj	Casa voyageurs	Ain Sebâa	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Said	Said Tadjer	Kasbra	Sidi Youssef	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes au p. air	Meknes	Sabha ayoun	Ain Chock	Fes
114																					
301						5:40	5:58	6:01	6:27	6:47	6:51	7:10	7:25	7:44	7:58	7:58	8:38	8:47	7:35	7:46	9:07
303						6:40	6:48	6:55	7:31	7:37	7:47	7:51	8:13	8:30	8:40	8:40	9:40	9:45	8:40	8:55	10:17
304	4:30	5:35	6:39	6:50	7:21	7:30	7:45	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:19	9:28	9:28	10:30	10:35	9:30	9:45	11:15
602	5:50	6:55	7:59	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:19	10:38	10:38	11:40	11:45	11:53	12:04	13:25
641						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:41	11:02	11:19	11:38	11:38	12:40	12:45	11:53	12:04	13:25
606	7:50	8:55	9:59	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	12:02	12:19	12:38	12:38	13:40	13:45	13:53	14:04	15:25
643						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:41	13:02	13:19	13:38	13:38	14:40	14:45	13:53	14:04	15:25
610	9:30	10:35	11:39	11:39	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:19	14:38	14:38	15:40	15:45	14:53	15:04	16:25
612	10:30	11:35	12:39	12:39	13:21	13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:37	14:41	15:02	15:19	15:38	15:38	16:40	16:45	15:53	16:04	17:25
614	11:30	12:35	13:39	13:39	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:41	16:02	16:19	16:38	16:38	17:40	17:45	16:53	17:04	18:25
616	12:30	13:35	14:39	14:39	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:41	17:02	17:19	17:38	17:38	18:40	18:45	17:53	18:04	19:25
618	13:30	14:35	15:39	15:39	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:41	18:02	18:19	18:38	18:38	19:40	19:45	18:53	19:04	20:25
620	14:30	15:35	16:39	16:39	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:41	19:02	19:19	19:38	19:38	20:40	20:45	19:53	20:04	21:25
622	15:30	16:35	17:39	17:39	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:41	20:02	20:19	20:38	20:38	21:40	21:45	20:53	21:04	22:25
624	16:30	17:35	18:39	18:39	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:41	21:02	21:19	21:38	21:38	22:40	22:45	21:53	22:04	23:25
626	17:30	18:35	19:39	19:39	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:41	22:02	22:19	22:38	22:38	23:40	23:45	22:53	23:04	24:25
628	18:30	19:35	20:39	20:39	21:21	21:30	21:38	21:49	22:21	22:27	22:37	22:41	23:02	23:19	23:38	23:38	24:40	24:45	23:53	24:04	25:25
630						22:30	22:38	22:49	23:21	23:27	23:37	23:41	24:02	24:19	24:38	24:38	25:40	25:45	24:53	25:04	26:25
632	21:00	21:45	22:49	22:49	23:30	23:40	23:48	23:59	0:31	0:37	0:47	0:51	1:10	1:29	1:38	1:38	2:40	2:45	1:53	2:04	3:25

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain Chock	Sabha ayoun	Meknes	Meknes au p. air	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Youssef	Kasbra	Said Tadjer	Said	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Sebâa	Casa voyageurs	Casa Oudj	Berrechid	Settat	Benguerdj	Marrakech
116																					
307	2:30					3:30	3:36	3:43	4:19	4:25	4:35	4:39	5:05	5:11	5:30	5:45	6:02	6:11	5:06	5:17	6:41
309	3:42					4:17	4:23	4:30	5:06	5:12	5:22	5:26	5:52	5:58	6:17	6:32	6:50	7:02	6:07	6:18	7:42
344	4:55	5:55	6:59	6:59	7:41	7:50	7:58	8:09	8:41	8:47	8:57	9:01	9:27	9:33	9:52	10:07	10:26	10:35	9:30	9:41	11:05
396	5:50	6:54	7:58	7:58	8:40	8:49	8:57	9:08	9:40	9:46	9:56	10:00	10:26	10:32	10:51	11:06	11:25	11:34	10:29	10:40	12:04
170	6:30	7:34	8:38	8:38	9:20	9:29	9:37	9:48	10:20	10:26	10:36	10:40	11:06	11:12	11:31	11:46	12:05	12:14	11:09	11:20	12:44
150	6:40					7:37	7:43	7:50	8:26	8:32	8:42	8:46	9:12	9:18	9:37	9:52	10:11	10:20	9:15	9:26	10:50
112	7:40	7:54	8:04	8:04	8:37	8:46	8:54	9:05	9:37	9:43	9:53	9:57	10:23	10:29	10:48	10:63	10:82	10:91	9:86	9:97	12:21
114	8:40					9:17	9:23	9:30	10:06	10:12	10:22	10:26	10:52	10:58	11:17	11:32	11:51	12:00	10:95	11:06	12:30
116	9:40	9:54				10:17	10:23	10:30	11:06	11:12	11:22	11:26	11:52	11:58	12:17	12:32	12:51	13:00	11:95	12:06	13:30
118	10:40					11:17	11:23	11:30	12:06	12:12	12:22	12:26	12:52	12:58	13:17	13:32	13:51	14:00	12:95	13:06	14:30
120	11:40	11:54	12:04	12:04	12:17	12:23	12:30	12:41	13:13	13:19	13:29	13:33	14:00	14:06	14:25	14:40	14:59	15:08	14:03	14:14	15:38
122	12:40					13:17	13:23	13:30	14:06	14:12	14:22	14:26	14:52	14:58	15:17	15:32	15:51	16:00	14:95	15:06	16:30
124	13:40	13:54				14:17	14:23	14:30	15:06	15:12	15:22	15:26	15:52	15:58	16:17	16:32	16:51	17:00	15:95	16:06	17:30
142	14:40					15:17	15:23	15:30	16:06	16:12	16:22	16:26	16:52	16:58	17:17	17:32	17:51	18:00	16:95	17:06	18:30
128	15:40	15:54	16:04	16:04	16:17	16:23	16:30	16:41	17:13	17:19	17:29	17:33	18:00	18:06	18:25	18:40	18:59	19:08	18:03	18:14	19:38
300	16:40					17:17	17:23	17:30	18:06	18:12	18:22	18:26	18:52	18:58	19:17	19:32	19:51	20:00	18:95	19:06	20:30

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Myriem Kinnich

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Gianluigi Buffon : *Un gardien sait faire davantage de choses aujourd'hui*



La légende italienne Gianluigi Buffon se félicite que les gardiens fassent "davantage de choses aujourd'hui" dans le jeu, mais rappelle que "la chose fondamentale reste" qu'ils réussissent "des parades", dans un entretien accordé à l'AFP avant le Mondial-2022 qui s'ouvre dimanche.

Le recordman des sélections en équipe d'Italie (176), retraité international depuis 2018 et revenu à Parme, en Serie B, regrette par ailleurs, en soutien à Thibaut Courtois, que ce poste soit encore souvent oublié pour le Ballon d'Or

Q: Quel est votre sentiment alors que débute, quatre ans après, un nouveau Mondial sans l'Italie ?

"En tant que tifoso, c'est triste. Mais ceux qui sont plus mal encore, ce sont les joueurs. Je l'ai vécu (en 2018). Quand le Mondial commence et que tu es à la maison, c'est une grande souffrance, un poids que tu porteras toujours. Quelle que soit la suite de ta carrière, c'est quelque chose qui a été retiré aux tifosi, au peuple italien, c'est la chose la plus difficile à accepter."

Avec le recul, comment expliquez-vous la défaite surprise de l'Italie contre la Macédoine du Nord en barrages (0-1) ?

"C'est impensable, mais ça te fait comprendre à quel point l'aspect psychologique est déterminant dans le sport. L'Italie a probablement joué en ayant encore en elle la déception de ne pas avoir fini en tête de son groupe, les pénalités manquées (contre la Suisse, NDLR). Ces aspects négatifs ont fait que même un match supposé facile est devenu un obstacle insurmontable."

Après votre sacre en 2006, racontez-nous à quel point un Mondial peut changer la vie d'un joueur...

"C'est une compétition où, si tu fais moins bien que les attentes, tu te sens assiégé de partout. Mais si

tu vas au-delà, comme nous en 2006, c'est une ivresse qui dure des mois. Un sentiment magnifique, parce que tu comprends que tu es un outil essentiel pour le bonheur des gens, c'est la plus belle chose au monde."

Depuis vos débuts, en 1995, le rôle du gardien n'a cessé d'évoluer avec toujours plus de jeu au pied. Comment jugez-vous cette évolution ?

"Cette évolution a amélioré le football, le jeu et le rythme, mais aussi les gardiens. Un gardien sait faire davantage de choses aujourd'hui et c'est beau de le voir vivre le match avec toute l'équipe. Mais comme partout, il ne faut pas exagérer. C'est important qu'un gardien ait de bons pieds et fasse de bonnes passes. Mais la chose fondamentale reste qu'il sache faire des parades! Un gardien qui fait des arrêts fait d'abord une chose essentielle: il sécurise l'équipe."

Pensez-vous avoir vous-même apporté quelque chose au poste ?

"Je pense être sorti du lot, ça oui, d'avoir mérité une place dans l'histoire de ce poste, mais ce que j'ai apporté, je ne sais pas. Ce qui est beau, c'est d'avoir commencé en 1995 et de jouer encore, bien que le football ait constamment évolué. Cela signifie que je réussis à m'adapter."

Thibaut Courtois, gardien du Real Madrid, a récemment regretté qu'on "oublie" souvent les gardiens pour le Ballon d'Or. Est-ce impossible pour un gar-

dien de gagner ce trophée ?

"Je pense que c'est possible, mais il faudrait qu'il survienne des circonstances exceptionnelles, liées à un contexte social, politique ou autre. C'est logique qu'il se soit énervé: il a été considéré comme le meilleur gardien de la Ligue des champions et n'a été que septième au Ballon d'Or, cela ne s'explique pas... En 2003, j'avais été désigné meilleur gardien mais aussi meilleur joueur de la Ligue des champions et j'étais arrivé neuvième au Ballon d'Or. Cela veut quand même dire que quelque chose ne va pas, c'est mon avis, mais en toute sérénité, hein!"

Vous avez lancé une Académie il y a deux ans, quels sont les conseils que vous donnez aux jeunes gardiens ?

"Toujours un seul: s'amuser. C'est le seul vrai ingrédient qui peut te faire arriver à 44 ans en jouant toujours. Ce projet m'apporte beaucoup de satisfactions, les retours sont très positifs. En deux ans, on a déjà fait des stages en Australie, Bulgarie, Etats-Unis, Israël, Chine... Et on nous appelle de partout."

Un ultime défi: qui voyez-vous gagner le Mondial ?

"L'Argentine et le Brésil, je les vois trop forts. Individuellement, la France me semble la seule nation européenne pouvant rivaliser, mais en tant qu'équipe je ne sais pas... La France, un peu comme l'Italie, se perd parfois et n'arrive pas aux résultats qu'elle pourrait obtenir. Et peut-être la Belgique, parce que j'aime beaucoup Courtois."

Visa accordé, Djokovic pourra participer à l'édition 2023

Novak Djokovic, interdit de territoire à ce jour, va bénéficier d'un visa lui permettant de participer en janvier à l'Open d'Australie (16-29 janvier), un an après son expulsion du pays liée à son absence de vaccination contre le Covid, ont rapporté mardi les médias nationaux.

Le gouvernement australien a décidé d'accorder un visa au Serbe, victorieux à neuf reprises de l'Open d'Australie - un record -, ont indiqué la chaîne de télévision ABC et d'autres médias, sans autres précisions.

Sollicités mardi par l'AFP, le ministre australien de l'Immigration et la Fédération australienne de tennis n'ont pas encore commenté cette annonce.

Mais l'affaire semblait effectivement en bonne voie ces dernières semaines, à la faveur du changement de gouvernement intervenu en Australie - la coalition conservatrice au pouvoir à l'époque de l'expulsion du Serbe ayant été remplacée depuis par un cabinet de

centre-gauche emmené par le travailleur Anthony Albanese.

Alors qu'il dispute actuellement les Masters ATP à Turin (Italie), l'ex N.1 mondial s'était tout de même voulu prudent lundi.

"Il n'y a encore rien d'officiel. Nous sommes dans l'attente. Ils (ses avocats) discutent avec le gouvernement australien, c'est tout ce que je peux dire pour le moment", avait déclaré le Serbe.

Le mois dernier, le directeur de l'Open d'Australie, Craig Tiley, avait lui-même indiqué avoir passé du temps avec Djokovic et assuré que le joueur souhaitait disputer le premier Grand chelem de 2023.

"Il a dit qu'il aimerait évidemment revenir en Australie, mais il sait que la décision finale reviendra au gouvernement fédéral", avait expliqué ce responsable au journal australien The Age. "Il a accepté cette position. C'est une affaire privée entre eux".

M. Tiley en avait aussi profité pour



exhorter les deux parties à trouver une solution.

"Ce que nous disons à ce stade, c'est que Novak et le gouvernement fédéral doivent régler la situation. Nous suivrons toute instruction après cela",

avait-il commenté.

Ce n'est plus le statut de non vacciné qui empêchait la présence à Melbourne de la star aux 21 levées du Grand chelem - l'Australie ayant levé l'obligation pour les visiteurs de présenter une preuve de vaccination - mais l'interdiction de territoire dont il fait l'objet dans ce pays.

En janvier dernier, après avoir été retenu à son arrivée à Melbourne, Djokovic avait en effet été expulsé et condamné à une interdiction de trois ans d'entrer sur le territoire, au terme d'une intense bataille juridique.

La levée de cette interdiction est à la discrétion du gouvernement d'Anthony Albanese.

Le refus de se vacciner contre le Covid-19 a largement contrarié la saison 2022 du champion serbe de 35 ans: outre l'Open d'Australie en janvier, il avait dû renoncer cet été à l'US Open, l'entrée aux Etats-Unis demeurant soumise à l'obligation vaccinale.

Battu en quart de finale à Roland-Garros par Rafael Nadal, Djokovic avait au préalable repris sa marche en avant à Wimbledon, en début d'été, où il a remporté son 21^e titre du Grand chelem.

Cette victoire ne lui avait toutefois pas rapporté le moindre point au classement mondial puisque le Major sur gazon avait été sanctionné par l'ATP et la WTA (qui gèrent respectivement les circuits professionnels masculin et féminin) pour avoir refusé les participations des joueurs russes et biélorusses en représailles à la guerre en Ukraine.

Malgré ces embûches, le Serbe est parvenu à se qualifier pour les Masters de Turin, qui réunit les huit meilleurs joueurs de la saison.

Lundi, il a remporté sa première rencontre face au Grec Stefanos Tsitsipas (N.3) 6-4, 7-6 (7/4).

Djokovic doit disputer son prochain match mercredi face au Russe Andrey Rublev.

Mondial 2022

Le Onze national effectue sa première séance d'entraînement à Doha



La sélection marocaine de football a effectué, lundi soir, sa première séance d'entraînement à Doha, en prévision de sa participation à

la Coupe du monde (Qatar-2022).

Cette séance, qui s'est déroulée au stade Abdallah bin Khalifa, a été marquée par la participation de la majorité des joueurs retenus, in-

clique la Fédération Royale marocaine de football, ajoutant que les autres joueurs, engagés avec leurs clubs, vont rejoindre les Lions de l'Atlas ultérieurement.

Ce premier galop d'entraînement a été consacré au décaissage, indique la même source, rappelant que les Lions de l'Atlas joueront contre la Géorgie, en amical, le 17 novembre (17h00 GMT+1) aux Emirats arabes unis.

Lors de la phase finale du Mondial, la sélection marocaine, versée dans le groupe F, affrontera la Croatie, la Belgique et le Canada.

Il convient de rappeler que le Onze national devra se passer des services d'Amine Harit gravement blessé, dimanche soir, lors de la rencontre de Ligue 1 de son club l'Olympique de Marseille face à Monaco.

L'international marocain souffre "d'une entorse des ligaments croisés" du genou gauche, avait annoncé son club l'Olympique de Marseille.

Le joueur "va suivre un protocole de soins adaptés", explique le club, sans évoquer la durée de son absence.

Le milieu de terrain marocain était sorti sur une civière lors du match contre Monaco.

Son entraîneur Igor Tudor a évoqué "une très grosse blessure" à une semaine du début de la Coupe du monde.

L'EN féminine battue en amical par l'Irlande

La sélection marocaine féminine de football a été battue, lundi à Marbella (Espagne), sur le score de 4-0 par son homologue irlandaise en match amical.

Les buts de la sélection irlandaise ont été inscrits par Megan Campbell qui a ouvert le score à la 1ère minute, Katie McCabe (7ème min), Louise Quinn (75ème min) et Kyra Carusa (79ème min).

Il s'agit du deuxième match amical opposant les deux sélections. La première rencontre, disputée vendredi dernier, s'est soldée sur un nul (2-2).

Ces rencontres s'insèrent dans le cadre des préparatifs des deux sélections pour le prochain Mondial, prévu en 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Lors de la phase finale de la Coupe du monde, le Maroc évoluera dans le groupe H aux côtés de l'Allemagne, la Corée du Sud et la Colombie, tandis que l'Irlande, versée dans la poule B, sera opposée à l'Australie (pays hôte), au Canada et au Nigeria.

Botola Pro D1

L'AS FAR aux commandes

L'Association Sportive des FAR a battu le Moghreb de Tétouan par deux buts à zéro, en match de mise à jour de la 8e journée de la Botola Pro D1, lundi au stade Saniat R'mel de Tétouan.

L'AS FAR a débloqué le compte à la 43e minute avec une réalisation de Hamza Igmane. Elle a par la suite enfoncé le clou suite à un penalty inscrit par Diney Borges à la 90e+2 minute.

Grâce à cette victoire, l'Association Sportive des FAR, 18 points, se hisse à la première place du classement, alors que le MAT se maintient à la 12e place avec 8 points.

Lors de la prochaine journée de la Botola Pro D1, la formation de la Colombe blanche évoluera à domicile contre le Hassania d'Agadir, tandis que les Militaires accueilleront le Wydad de Casablanca.

Coupe de l'UNAF U17

Le Maroc se qualifie pour la CAN 2023

La sélection nationale des moins de 17 ans (U17) de football s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, en battant lundi l'Egypte 2-1 au stade de Rouiba pour le compte de la 3e et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football, disputée à Alger.

Les coéquipiers de Yacine

Amri sont parvenus à scorer à deux reprises par le biais d'Ayemen Ennair (7e et 45e+1).

Ayemen Amir Abdelaziz avait réussi à réduire le score pour les "Pharaons" à la 59e.

Les protégés de Said Chiba terminent premiers de ce tournoi qualificatif à la CAN Algérie 2023 avec 9 points, en faisant un carton plein à la faveur de leurs trois victoires aux

dépens de la Tunisie (2-0), de la Libye (1-0) et de l'Egypte (2-1).

Ils comptent, à l'issue de cette 3e journée, six points d'avance sur les autres sélections en lice.

Dans l'autre match de la journée, la Tunisie a difficilement disposé de la Libye (3-2), au stade 5 juillet d'Alger.

Pour rappel, une seule

place qualificative était disponible avant ce tournoi puisque l'Algérie est qualifiée d'office en tant que pays hôte.

En plus du Maroc, huit pays sur douze avaient validé jusque-là leurs billets pour la phase finale de la CAN-2023, à savoir l'Algérie (pays hôte), le Sénégal, le Nigeria, le Mali, le Burkina Faso, la Somalie et le Soudan du Sud.

Trail Marrakech Palmeraie-Jbilet, les 3 et 4 décembre prochain

Le Trail Marrakech Palmeraie-Jbilet, un événement sportif d'exception, aura lieu les 3 et 4 décembre prochain, à l'initiative de l'Association Trail Maroc.

Initiée en partenariat avec Palmeraie Rotana Resort, cette rencontre sportive d'exception, prévue au milieu de paysages envoûtants et féériques, sera déclinée en deux grandes compétitions, indique un communiqué des organisateurs.

La première compétition aura lieu le 3 décembre et s'articulera autour de deux courses de Bike qui seront organisées sur deux parcours

différents : l'un de 50 km à la Palmeraie et l'autre de 80 km à Jbilet, précise la même source.

Et de poursuivre que le 4 décembre prochain sera dédié à la course à pied, occasion de s'illustrer sur des parcours de 10 km, 21 km et 42 km.

"L'Association Trail Maroc et Palmeraie Rotana Resort sont fières d'organiser ensemble ces épreuves sportives qui rassemblent des passionnés du sport pendant tout un week-end qui sera empreint de convivialité, de sportivité et d'aventure", a souligné Hratch Khatcharian, direc-

teur général de Palmeraie Rotana Resort, cité dans le communiqué.

Fidèle à ses valeurs qui invitent au respect des autres, de soi et de l'environnement, l'Association Trail Maroc promeut, à travers cet événement, une pratique sportive très respectueuse de l'environnement.

Fort de ses atouts géographiques, Marrakech jouit d'un potentiel que Trail Maroc souhaite exploiter de manière responsable.

La Palmeraie est un puissant patrimoine naturel et culturel marrakchi qui symbolise à la fois la beauté et la fragilité de l'écosystème. A son tour,

le site ancestral de Jbilet matérialise toute la richesse naturelle d'une région magnifique qui jouit d'une diversité qui se doit à tout prix d'être préservée.

Ainsi, avec l'aide de volontaires rémunérés, l'association procédera à la collecte de déchets sur une surface de 80 km².

Parallèlement, quelque 300 enfants issus des villages de la Palmeraie et de Jbilet seront invités à participer à une course qui sera entièrement dédiée à sensibiliser ces jeunes sur la question de la protection de l'environnement.

Les cicatrices du Gran Chaco, "l'autre" déforestation d'Amérique du Sud

C'est la "petite" sœur moins connue, mais moins emblématique, que sa géante voisine l'Amazonie. Mais la forêt indigène du Grand Chaco, le 2e plus grand biome d'Amérique du Sud, subit depuis 25 ans d'incorables saignées, faune et flore reculant face au soja, au tournesol ou à l'élevage.

Les apparences sont parfois trompeuses. Le long des interminables pistes du Chaco, masse forestière d'1 million de km² -une fois et demie la France- entre Argentine (62%), Paraguay (25%) et Bolivie (11%), de denses rideaux de typique végétation "tropicale sèche" donnent l'illusion d'un écosystème non troublé.

Mais en s'enfonçant derrière ces li- sières vertes, de longues langues déboi- sées trahissent le lent grignotage qui se joue en silence. Par endroits, à perte de vue, gisent des quebrachos, caroubiers, déracinés par des machines, et qui attendent d'être enlevés pour faire du charbon de bois, du tannin, des meubles, ou des traverses de voie ferrée, pour les- quelles ce bois dur est prisé.

Ici, au nord-est de l'Argentine à 1.100 km de Buenos Aires, c'est la "frontière" agricole. Là où un modèle agro-exportateur, toujours plus crucial pour des pays avides de devises, vient se confronter à un écosystème indigène, ses espèces, ses ethnies. Et gagne, peu à peu.

"Dans la province de Chaco, qua- siment toute la superficie était couverte de forêts de différents types", se sou-

vient l'ingénieure agronome Inés Aguirre, du Réseau forestier Chaco Ar- gentina. "Un seul secteur, au sud-est, avait une zone éminemment agricole avant les années 90".

"Mais lorsqu'est apparu le +combo+ technologique du soja gé- nétiquement modifié et du semis direct avec travail minimum du sol, le Chaco a commencé à être colonisé et +pam- périsé+", explique-t-elle à l'AFP.

"Pampérisé" veut dire transformé en vastes plaines de culture ou pâturage, caractéristiques de la pampa argentine. D'autant que soja (30% des exporta- tions du pays) et maïs OGM, marques de fabrique de l'Argentine, ont la parti- cularité de résister à la sécheresse, une "aubaine" sur les sols semi-arides du +Chaco Seco+.

Depuis, le rythme de déforestation dans la province a été d'environ 40.000 hectares (400 km²) par an, avec des survol aérien offre l'étonnant spec- tacle de vastes rectangles rasés, voisinant avec des rectangles de dense forêt.

"Cela ne devrait pas se produire, car toute forme de déforestation est désor- mais suspendue dans la province" par un moratoire, explique Noemie Cruz, de Greenpeace-Forêts, en montrant les arbres abattus, et saisissant une poignée de terre poussiéreuse. Sur laquelle, sans protection des arbres, "l'eau glissera en surface, mais ne s'infiltrera plus dans le sol, à la saison des pluies".

Le Chaco comprend "El Impene-



trable", un parc national de 128.000 hectares, une "zone rouge" strictement protégée aux termes de la loi sur les fo- rêts: intouchable, sous cloche, à la dif- férence des zones "jaunes", où tourisme ou activité agricole "douce" peuvent exister. Et des "vertes", qui peuvent être transformées.

Mais cette carte -en attente d'actua- lisation, d'où le moratoire-, est "sous forte pression constante des entreprises et producteurs qui veulent étendre les terres agricoles, et d'une demande inter- nationale de matières premières, notam- ment soja et viande", analyse le chercheur de l'Institut national CONI- CET, Matias Mastrangelo.

Et en cas de déboisement illicite, la sanction, une amende, "ne décourage

pas le défrichage: les entreprises l'in- tègrent comme un coût de production, comme un autre".

De fait autour de l'"Impénétrable", ça défriche, et l'onde se répercute sur les multiples espèces du parc voisin: four- millier, pécarí, tapir, serpent corail... Et le jaguar, plus grand félin du continent, au coeur d'un ambitieux programme de réintroduction. "Une forêt qui devient champ de soja ne peut plus abriter de jaguar, ni aucune de ses proies. La des- truction est complète", énonce le bio- logiste Gerardo Ceron, coordinateur de l'équipe Rewilding Argentina qui gère cette réintroduction.

"Dans le +Chaco sec+, on est pro- bablement en train d'assister à une grave perte de faune. On constate que les

grands mammifères surtout, disparaissent", acquiesce Micaela Camino, bio- logiste au CONICET, en citant notamment le tatou géant et le pécarí au lèvres.

"Quand une espèce se perd, dispa- raît avec elle ce qui la rendait unique. Mais aussi la sécurité alimentaire de fa- milles locales, et toutes les fonctions que cette espèce remplissait dans l'écosys- tème. Et donc la capacité de cet écosys- tème à se régénérer, être résilient. Ce qui est extrêmement dangereux dans un contexte de changement climatique".

Avant même les espèces, les hommes reculent. En l'occurrence quelques communautés indigènes wichi et criollo, qui vivent par grappes au coeur du Chaco sec. "Ce qui se passe généralement, c'est qu'en amont du dé- boisement, les droits de ces familles sont bafoués. (Dans l'acquisition de leur terrain), elles se font escroquer, et doi- vent partir", explique Micaela Camino.

Inés Aguirre, qui travailla à la Di- rection des forêts de la province, af- firme qu'existent des solutions pour régénérer le Chaco scarifié, comme une expérience agro-forestière qu'elle mena, combinant à la fois replantation de ca- roubiers et élevage bovin.

"Le caroubier, une légumineuse, produit une réaction entre des bactéries et les racines, qui recompose l'azote du sol. C'est extraordinaire, la croissance est incroyable". Mais ça, c'est pour "l'après". "L'urgence, dit-elle, c'est de stopper le déboisement".

Recettes

Sole au four aux herbes fines



Ingrédients :
400 g de tomates bien mûres coupées en quartiers (coupées en deux si on utilise des petites tomates)
4 gousses d'ail émincées
2 c-à-soupe Huile d'olive
2 c-à-soupe Jus de citron frais
2 c-à-soupe Basilic frais émincé
1 branche de thym frais
Sel
Poivre
Fleur de sel aux épices grillées
4 filets de sole

Préparation :
Préchauffer le four à 220 C (425 F)

Mélanger les 6 premiers ingré- dients dans un grand plat allant au four. Assaisonner de sel et de poi- vre.

Étaler en une couche uniforme. Entre- temps, assaisonner le poisson avec la fleur de sel aux épices grillées, le sel et le poivre.

Cuire pendant 5-7 minutes envi- ron.

Disposer le poisson en une seule couche sur le mélange de tomates.

Cuire à découvert durant 10 mi- nutes environ ou jusqu'à ce que le poisson se détache facilement.

Servir chaud accompagné de riz et légumes.

Sélection pour le Mondial et demande en mariage

Un bonheur ne vient jamais seul: l'attaquant bré- silien Pedro a fait coup double lundi, deman- dant sa petite amie en mariage juste après l'annonce de sa sélection pour le Mondial-2022 au Qatar qui débute le 20 novembre.

"Je ne m'y attendais pas du tout, je ne sais vrai- ment pas quoi dire", a déclaré l'heureuse élue, la psy- chologue Fernanda Nogueira, au micro de Fla TV, la chaîne officielle de Flamengo, club de Rio de Ja- neiro où évolue l'avant-centre de 25 ans.

"C'est un jour spécial et j'ai fait en sorte qu'il soit encore plus spécial", a dit pour sa part Pedro, tout souriant.

"Ce sera ma première Coupe du monde, un rêve d'enfant qui se réalise (...)" et elle m'a beaucoup aidé dans les moments diffi- ciles. C'est un jour inou- blable", a-t-il insisté.

Dans une vidéo dif- fusée par Fla TV, on peut voir le joueur à genoux, un écran contenant une bague de fiançailles à la main.

Il se relève ensuite pour étreindre sa future épouse, quelques minutes après l'annonce de la liste des joueurs retenus par le

sélectionneur Tite pour le Mondial au Qatar.

Pedro est l'un des rares sélectionnés à évoluer dans un club brésilien (trois sur 26). Il a été préféré à Roberto Firmino, avant-centre de Liverpool.

De son côté, la star brésilienne Neymar, accom- pagné de son fils, a éclaté de rire en entendant le sé- lectionneur dire son nom lors de la conférence de presse qu'il regardait à la télévision. Il a filmé et posté ce moment sur Instagram, pour célébrer sa troisième participation à la Coupe du monde.

Le Brésil, qui fait partie des grands favoris, va tenter de décrocher un sixième titre mondial au Qatar. La Selecao fera ses débuts dans le tournoi le 24 novembre contre la Serbie.

